

FISONG

Réinsertion sociale,
économique et citoyenne
des jeunes déscolarisés
(Madagascar, Sénégal)

RAPPORT DE CAPITALISATION CROISÉE

OCTOBRE 2024



Contributeurs



SOMMAIRE

1. INTRODUCTION : LA DÉMARCHE DE CAPITALISATION	3
1.1 POURQUOI CET EXERCICE DE CAPITALISATION ?	3
1.2 DEUX PROJETS CENTRÉS SUR DES APPROCHES DE MOBILISATION CONTRE LA VULNÉRABILITÉ DES JEUNES	4
2. L'INNOVATION AU CŒUR DE L'APPRENTISSAGE	10
2.1 QUE DISENT LES PROJETS EN MATIÈRE D'INNOVATION ?	10
3. LES PRINCIPES D'ACTION DES OPÉRATEURS	14
3.1 AU DÉPART UNE SITUATION D'EXCLUSION ET DE PRÉCARITÉ	14
3.2 DES PRINCIPES D'INTERVENTION AU SERVICE DE L'EMPOWERMENT	15
4. LA CRÉATION D'AUTONOMIE CHEZ LES JEUNES : UN PROCESSUS D'EMPOWERMENT MULTIDIMENSIONNEL	18
4.1 DES PROJETS QUI ONT PRODUIT QUELQUES RÉSULTATS INTÉRESSANTS AVANT LEUR TERME	18
4.2 LA DÉMARCHE DE CRÉATION D'AUTONOMIE CHEZ LES JEUNES	19
5. LA PARTICIPATION ET L'IMPLICATION DES ACTEURS	26
5.1 LE DOUBLE ENJEU DE LA PARTICIPATION ET DE LA PÉRENNITÉ	26
5.2 LE DÉVELOPPEMENT DU SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT DES MÈRES CÉLIBATAIRES PAR LA CUA.....	27
6. LES EFFETS ET CHANGEMENTS LIÉS À L'EXÉCUTION DES PROJETS	29
6.1 DES DYNAMIQUES DE RENFORCEMENT LIÉES À LA PERSONNE.....	29
6.2 DES DYNAMIQUES COLLECTIVES D'EMPOWERMENT	31
7. DES PISTES POUR ALLER PLUS LOIN	33

1. INTRODUCTION : LA DÉMARCHE DE CAPITALISATION

1.1 POURQUOI CET EXERCICE DE CAPITALISATION ?

La Facilité d'Innovation Sectorielle des Organisations Non Gouvernementales (FISONG) est un instrument dédié au financement et à l'accompagnement de projets tournés vers l'innovation, développée par l'AFD depuis 2008. L'instrument peut être défini comme un laboratoire d'expérimentation dont le principal critère est l'innovation visant l'exploration de nouvelles manières de faire.

Qu'il s'agisse d'expérimenter à petite échelle, de répliquer ou de modéliser des actions en vue d'un changement d'échelle, la FISONG offre aux ONG l'opportunité de mettre en œuvre des projets et d'être accompagnés dans leur réflexion à travers des dispositifs de suivi-évaluation et de capitalisation, d'échanges entre pairs et d'un dialogue sectoriel avec l'AFD. Pleinement intéressée par les processus et résultats, effets et impacts des projets dans une perspective de prise en compte de leurs enseignements, l'AFD est un partenaire à part entière des ONG et contribue aux travaux et réflexions menés¹.

La FISONG, intitulée «Réinsertion sociale, économique et citoyenne des jeunes déscolarisés des quartiers périphériques des villes d'Afrique de l'Ouest, de Madagascar et d'Haïti», a été lancée en 2020 pour répondre à des enjeux persistants en Afrique de l'Ouest et de manière plus générale dans les pays du Sud.

Il s'agit de :

- La part grandissante de la jeunesse dans des populations elles-mêmes croissantes.
- La difficulté des systèmes éducatifs à garantir l'atteinte d'un niveau scolaire suffisant et à préparer efficacement l'insertion des jeunes.
- Des économies et une structure du marché du travail qui peinent à répondre aux fortes attentes tant des parents d'enfants scolarisés que des jeunes sortis plus ou moins instruits du système scolaire.
- La défiance de la jeunesse vis-à-vis des pouvoirs politiques alors même que leur participation à la vie civile et sociale est insuffisamment reconnue et soutenue.

C'est autour de ces enjeux que s'est construit l'appel à projets pour prendre en considération les éléments suivants :

- L'insertion économique des jeunes doit être raisonnée de manière à se départir d'un schéma unique de continuum scolarité-salariat;
- L'insertion économique ne peut être pensée de manière indépendante de l'insertion sociale et citoyenne;
- Le renouvellement des systèmes de pensée, des logiques d'intervention et/ou des modes d'agir doit trouver son prolongement dans des dispositifs opérationnels et dans les politiques publiques par un processus d'institutionnalisation et il doit donc s'articuler avec les initiatives et stratégies existantes.

Les enseignements issus de ces expérimentations doivent être utilisables par les divers acteurs locaux en tenant compte de leurs périmètres d'action et de leurs responsabilités. Pour cette FISONG, le choix a été fait de cibler particulièrement les jeunes déscolarisés de quartiers périphériques urbains, et parmi eux, les plus fragiles, les jeunes femmes et les personnes

subissant une discrimination spécifique.

Deux projets, portés respectivement par Aide et Action² (en partenariat avec Solidarité Laïque et la Commune Urbaine d'Antananarivo) et le Secours Islamique Français (en partenariat avec World Vision), ont été retenus à l'issue de l'appel à propositions émis en avril 2020. Les activités ont démarré en 2021 pour une durée de trois ans³.

Le présent exercice de capitalisation a pour objet de soutenir l'expérimentation d'interventions ciblant spécifiquement les jeunes déscolarisés à Madagascar et au Sénégal. Sa particularité tient au fait qu'il ne s'agit pas de l'adjonction de deux exercices différents mais d'une capitalisation croisée et transversale, mettant en miroir et en dialogue deux expériences de sorte à mettre en œuvre de nouvelles manières d'aborder la question de l'insertion de ces jeunes en testant des innovations conceptuelles, méthodologiques et organisationnelles.

Au-delà de la capitalisation, l'exercice comprend un aspect préalable de travail sur l'existence d'un système d'évaluation. Cette dimension a consisté à procéder à un état des lieux et à la formulation de recommandations pour améliorer et renforcer les dispositifs existants de suivi-évaluation dans les deux projets

La démarche de capitalisation transversale doit permettre à l'AFD de tirer des enseignements utiles à la conception de programmations ou interventions complémentaires à son appui régulier aux systèmes éducatifs nationaux « pour permettre la prise en compte de situations spécifiques et inciter les partenaires publics [de l'AFD] à les prendre en compte ».

L'orientation retenue, articulante insertion économique, insertion sociale et insertion citoyenne, témoigne de la sensibilité à une approche holistique de la personne, compte tenu du fait que les jeunes déscolarisés sont le plus souvent tout autant éloignés de la formation et de l'emploi que pris dans une immédiateté de « survie » quotidienne pour répondre à leurs besoins vitaux, marginalisés par la communauté et dans l'impossibilité d'exercer leur citoyenneté et de participer pleinement à la vie de la cité.

¹ Après une réflexion découlant d'une évaluation de l'instrument FISONG, l'AFD a décidé de ne plus le reconduire.

² Aide et Action devient Action Education.

³ Compte tenu des délais effectifs de démarrage et de quelques retards dans l'exécution, la durée des projets a été prolongée.

1.2 DEUX PROJETS CENTRÉS SUR DES APPROCHES DE MOBILISATION CONTRE LA VULNÉRABILITÉ DES JEUNES

L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES FILLES À ANTANANARIVO

Ayant généralement abandonné leurs études, des jeunes filles vivant dans la capitale ont connu un bouleversement de leur vie à la venue inopinée d'un enfant.

Rejetées par la société en tant que filles-mères, elles se retrouvent démunies avec leur(s) enfant(s) sans soutien psychologique ni financier. Compte tenu de leur faible niveau d'instruction (classe de 7ème - CM2 en grande majorité), elles travaillent comme journalières et occupent des métiers de lavandières, chercheuses d'eau, domestiques de maison, etc. Certaines se tournent vers



CLIQUEZ SUR LA VIDEO POUR VOIR LALAINA, 28 ANS, 2 ENFANTS, PARLE DE LA DIFFICILE SITUATION DES JEUNES MÈRES CÉLIBATAIRES

la prostitution, exploitées par des proxénètes qui profite de leur vulnérabilité. La situation d'urgence sanitaire liée à la pandémie de COVID-19 a accentué leurs difficultés car il n'y avait pratiquement plus de travail pour ces jeunes mères.

Le projet Sandratra (qui signifie littéralement « l'aube » en malagasy, et « le nouveau départ, l'épanouissement » dans la vision du projet) a été mis conçu et mis en œuvre par deux ONG, Aide et Action et Solidarité Laïque, et par la Commune Urbaine d'Antananarivo dans trois arrondissements de la capitale de Madagascar. Il a démarré en janvier 2021 et se terminera en juin 2025.

De manière systématique, les personnes ciblées par le projet Sandratra ont comme problème majeur le dénuement et assez souvent l'extrême pauvreté (malnutrition, maladies, insalubrité, etc.) ainsi que l'insécurité pour certaines d'entre elles (viols, violences, racketts...).

Elles sont confrontées au défi d'avoir un travail et un revenu décents leur permettant, à elles et à leurs enfants, de vivre correctement et de briser ainsi le cercle de la pauvreté.

Elles ont surtout besoin de renforcer leur capacité de résilience, de retrouver une confiance en elles et d'être accompagnées et outillées pour aller vers une insertion sociale, économique et citoyenne dans leur quartier.

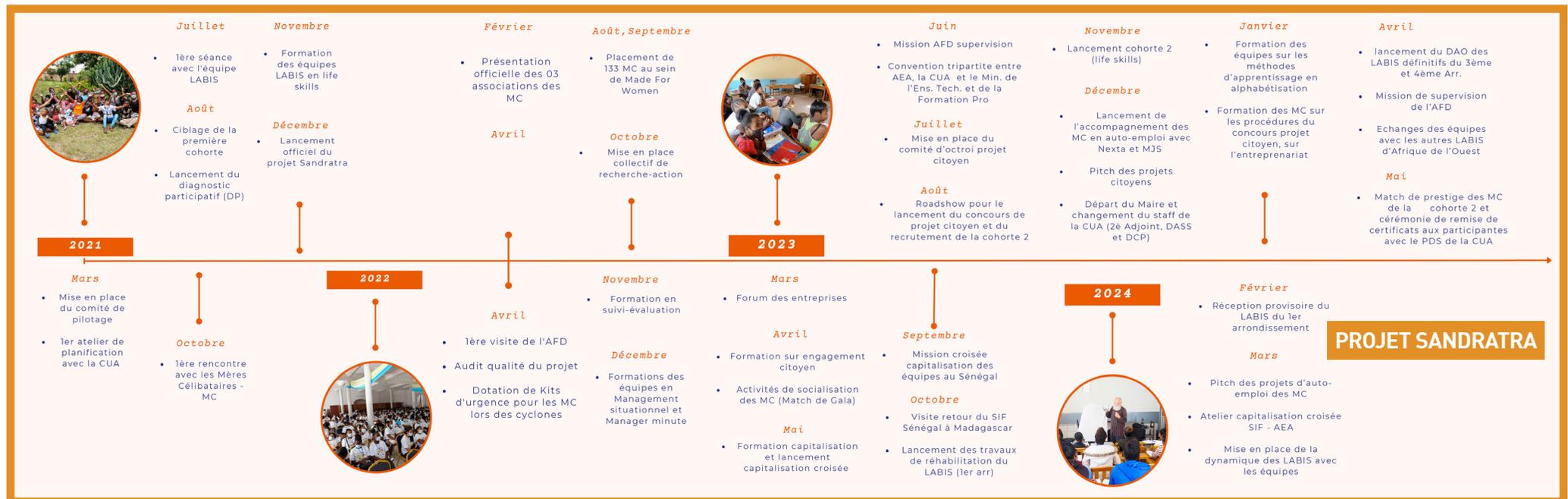


Figure 1 : Narratif du projet Sandratra

La volonté de les insérer dans leur quartier participe d'une démarche d'affirmation montrant qu'il est possible de s'y épanouir et de servir de référence pour d'autres jeunes mères célibataires.

L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES TAALIBÉ ISSUS DES DAARA

Au Sénégal, le projet mis en œuvre par le consortium SIF et World Vision (WV), a démarré en mai 2021⁴; il intervient dans deux zones périurbaines (commune de Diama-guène-Sicap-Mbao dans la banlieue de Dakar et commune de Kaffrine dans la région du même nom).

L'insertion socio-économique des taalibé est faiblement prise en compte dans les programmes d'emploi des jeunes. Ces jeunes garçons et filles (ces dernières représentent environ 15% des enfants et jeunes taalibé) ont de faibles perspectives d'insertion.

L'objectif du projet est de renforcer l'accès des jeunes taalibé déscolarisés à leurs droits et de contribuer à leur réinsertion sociale, économique et citoyenne. Il s'agit d'une part d'assurer la reconnaissance sociale de ces

jeunes et de promouvoir leur ancrage dans la communauté ; d'autre part l'objectif est d'améliorer l'accès aux opportunités économiques pour 300 jeunes taalibé.

En combinant l'expertise du SIF sur la thématique d'accompagnement des enfants taalibé et celle de WV en matière d'insertion professionnelle, le projet propose une réponse innovante consistant à faire bénéficier à ces jeunes d'une diversification de l'offre éducative et d'une opportunité de réinsertion socio-économique à travers l'adaptation du modèle « *Youth Ready* » (YR). Cette approche a pour objectif d'apporter des solutions concrètes aux jeunes déscolarisés, sans-emploi et/ou analphabètes.

Le projet de réinsertion socio-économique des jeunes taalibé s'inscrit dans le chapitre des innovations dans les écoles coraniques. Pendant plusieurs décennies, les écoles coraniques traditionnelles au Sénégal se sont exclusivement limitées à l'enseignement du Coran et les perspectives d'insertion étaient très rarement envisagées.

La capitalisation va également permettre de mettre en exergue des parcours des jeunes

filles qui, même dans le milieu des daara, sont relativement invisibles et peu connues.

Dans cette perspective, les différents acteurs, intervenants et population sont sensibilisés à l'importance de la formation des jeunes filles taalibé et de leur place et participation à la vie de la communauté. Le projet œuvre à les connecter avec des Groupes d'Intérêt Economique (GIE) pour les accompagner dans leur recherche de travail et/ou de création d'activité.

À travers une formation, il s'agit de renforcer les capacités de ces jeunes en tant que titulaires de droits et acteurs potentiels de changement.

Initialement, les activités d'insertion prévues dans deux zones d'intervention devaient être lancées et menées en parallèle. La construction de relations de confiance avec les daara et le ciblage des jeunes taalibé a été plus ou moins long dans les deux zones. Le lancement des activités s'est donc finalement fait de manière successive, avec un cycle de projet d'abord initié à Dakar avant d'être décliné sur la commune de Kaffrine.



CLIQUEZ SUR LA VIDEO POUR VOIR LE DAARA VU PAR KÉBA GAYE, MAITRE CORANIQUE

CONCEPT **ENFANT TAALIBÉ**



C'est le plus souvent un garçon qui est sous la responsabilité de maîtres religieux dans des écoles coraniques appelées "daara" ou "tariqa" qui sont nombreuses en Afrique de l'Ouest.

Dans ces institutions, les enfants étudient le Coran et reçoivent une éducation religieuse. Cependant, il existe des pratiques abusives où ces enfants sont exploités et contraints de mendier dans les rues pour subvenir aux besoins des écoles ou des maîtres, ce qui les expose à des conditions de vie très difficiles.

⁴ Le projet est terminé depuis le 31 août 2024 et a bénéficié d'une prolongation jusqu'au 31 décembre 2024 sur un financement en fonds propres de SIF.

2021

Jun : Lancement officiel du projet

Sept : Étude sur les filières porteuses

Nov : Démarrage du module YR pour la 1^{ère} cohorte



Conséquences du COVID 19 qui ralentissent les activités dans les daara



Grande rencontre entre le Président de la République et les maîtres coraniques des daara



Adoption de 14 mesures pour la modernisation des daara

2022

Avril et mai : Journée du Taalibé

Nov : Étude socio-anthropo sur l'insertion des jeunes taalibé

Nov : Colloque Enfance et Jeunesse au Sahel



Élections locales de janvier et les nouveaux élus prennent le temps de connaître le projet

2023

Cartographie des entreprises et centres de formation pour l'insertion

Nov : Audience foraine à Kaffrine pour des pièces d'état-civil pour 150 taalibé

Nov : Opérations de rapprochement familial entre les taalibé et leurs parents biologiques



Édification de l'inspection scolaire des daara en direction

2024

Janv : Renforcement capacités des acteurs sur les droits de l'enfance

Mars-mai : Série d'activités citoyennes du groupe de plaidoyer

AOÛT : Campagne d'interpellation communautaire du groupe de plaidoyer

AOÛT : clôture projet

PRINCIPAUX OBJECTIFS RECHERCHÉS PAR LES DES DEUX PROJETS

SANDRATRA

- Renforcer l'insertion sociale et citoyenne de 900 jeunes mères célibataires déscolarisées de 15 à 29 ans dans leur milieu dans 3 arrondissements de la Commune Urbaine d'Antananarivo.
- Renforcer l'insertion professionnelle en salariat ou en entrepreneuriat de 900 jeunes mères célibataires déscolarisées pour un revenu décent.
- Développer la capacité de maîtrise d'ouvrage de la Commune Urbaine d'Antananarivo en insertion sociale, professionnelle et citoyenne des jeunes mères célibataires déscolarisées, et des jeunes vulnérables de façon générale.

TAALIBÉ

- Promouvoir l'ancrage communautaire et institutionnel des jeunes taalibé filles et garçons en favorisant leur réinsertion socio-économique dans une commune dans la banlieue de Dakar et à Kaffrine (région de Kaffrine).
- Améliorer l'accès aux opportunités économiques d'au moins 300 taalibé filles et garçons de 15 à 30 ans, dont au moins 15% de filles dans les deux zones d'intervention.

QUELQUES POINTS FORTS DANS LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS (À MI-PARCOURS)

Au cours de l'année 2023, on a pu constater une reconnaissance et considération des jeunes mères célibataires par les autorités locales et les populations, à la suite des diverses activités de sensibilisation organisées au niveau des quartiers. Les jeunes mères célibataires s'expriment désormais lors des cercles de discussion et participent dans la prise des décisions dans leurs quartiers et dans les instances de pilotage du projet.

Les jeunes mères célibataires placées en emploi ont maintenant une relative autonomie financière et arrivent à prendre en charge leurs dépenses quotidiennes et la scolarisation de leurs enfants.

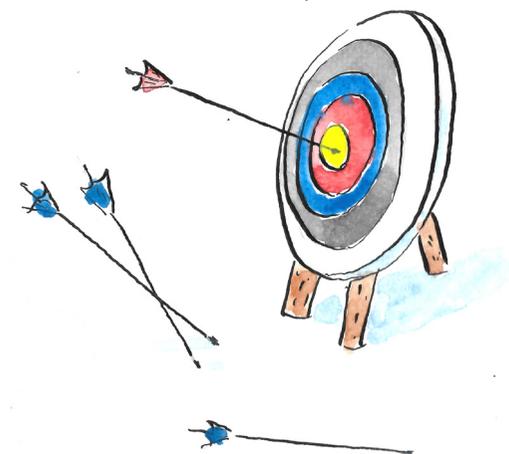
Un financement complémentaire a été obtenu auprès du groupe Filatex pour un montant de 51 000 euros qui a permis de réhabiliter un Labis.

Un forum a été organisé avec la participation d'une vingtaine d'entreprises et la signature d'une convention tripartite entre le ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, la CUA et AEA pour faciliter la formation et l'insertion professionnelle des jeunes mères célibataires.

Durant l'année 2023, pour la première tranche 222 jeunes (dont 68 filles, représentant 29% au lieu des 15% prévus) sur un public final de 300 taalibé ont été formés dans les domaines de l'employabilité, de l'entrepreneuriat et de la citoyenneté. Cela a été réalisé grâce à l'appui des autorités locales, des partenaires communautaires et des services techniques de l'État.

Une cartographie des maîtres artisans présents dans les zones d'intervention a été réalisée afin de donner une meilleure idée des métiers existants et les maîtres artisans ont été invités dans les séances de formation pour présenter leurs métiers et répondre aux questions des jeunes.

Dans la banlieue de Dakar, 67 jeunes de la première cohorte ont été mis en relation avec les chefs d'ateliers en fonction de métiers choisis en collaboration avec les maîtres d'écoles coraniques (12 métiers ont été choisis).



DES COMMUNS ENTRE LES PROJETS ...

Les deux projets touchent des populations jeunes et vulnérables, âgées de 14 à 29 ans en moyenne. Ils visent à dynamiser des personnes stigmatisées et victimes des stéréotypes dégradants. Même si les niveaux de stigmatisation varient d'un public à l'autre, on peut considérer qu'elles sont « invisibilisées » dans et par les politiques publiques.

Dans les deux pays, il faut doublement agir sur le cœur de cible (pour rendre les jeunes plus autonomes et leur redonner le pouvoir d'agir selon leurs besoins et souhaits) et sur l'environnement pour, non seulement renforcer sa capacité d'inclusivité mais aussi pour contraindre la communauté et les pouvoirs publics à développer des attitudes et des pratiques empathiques et favorables aux jeunes marginalisés et en situation de vulnérabilité.

Ainsi, en appuyant et en menant des actions en direction des jeunes en situation de précarité, les projets s'inscrivent dans une démarche ouverte qui développe des initiatives, non seulement en direction des pouvoirs publics afin de les amener à mettre en œuvre des politiques plus favorables à ces jeunes (logique d'influence), mais également vers les communautés car c'est au cœur de ces populations que les stigmatisations et certaines formes d'exclusion sont les plus vivaces (sensibilisation et implication).

La notion d'inclusivité est capitale car il s'agit de faire évoluer les formes de conscience dans les quartiers, au sein des populations, pour que ces jeunes soient pleinement reconnus dans leurs familles et dans leur environnement.

Au-delà du fait que les organisations porteuses des projets développent des pratiques de renforcement et d'autonomisation des jeunes, elles sont également des passeurs de messages auprès des autres acteurs et des communautés pour des évolutions dans les mentalités, individuellement et collectivement, préalables à des changements de comportement.

Au cœur des activités menées par les consortiums d'ONG, il y a les jeunes et une attention particulière est accordée au risque de se substituer à ces jeunes dans la mise en œuvre des opérations et la prise de décisions qui engagent leur évolution et leur développement.

Dans le collectif de recherche (diagnostics participatifs dans le cadre de la Recherche-Action Participative - RAP) à Madagascar et dans le groupe de plaidoyer des taalibé, les jeunes jouent un rôle déterminant et sont accompagnés par les ONG pour être des acteurs dont la voix compte dans ces espaces de prise de parole et de décision.

Cette posture des opérateurs est essentielle pour que les jeunes puissent devenir autonomes et faire des choix qui soient en phase avec leurs aspirations et leur propre épanouissement.

Les projets accordent une attention particulière aux enjeux de genre et aux inégalités supplémentaires que cela peut provoquer.

Il est utile de rappeler que le projet Sandratra s'inscrit dans un contexte marqué par des inégalités de genre profondes et des violences structurelles à l'encontre des femmes comme le révèle certaines données chiffrées.

En 2022, environ 38 % des ménages malgaches étaient dirigés par des femmes, qui

sont surreprésentées dans les catégories les plus pauvres. La majorité d'entre elles a un accès limité à l'emploi formel, avec un taux d'emploi informel qui atteint près de 80 % pour les femmes dans le pays.

Les mères célibataires, confrontées à des écarts salariaux pouvant atteindre 30 % par rapport à leurs homologues masculins, peinent à subvenir aux besoins de leurs familles et à assurer l'éducation de leurs enfants. Cette situation est aggravée par les violences basées sur le genre (VBG), qui touchent une proportion significative de femmes à Madagascar : près de 32 % des femmes âgées de 15 à 49 ans ont rapporté avoir été victimes de violences physiques ou sexuelles au cours de leur vie. Les mères célibataires, en raison de

leur isolement social et de leur vulnérabilité économique, sont souvent particulièrement exposées à ces violences, que ce soit dans le cadre familial ou au travail. Les VBG affectent non seulement leur bien-être physique et mental, mais aussi leurs perspectives économiques, renforçant les obstacles à leur autonomie.

Sur le plan de la citoyenneté, les discriminations se manifestent également dans l'accès aux droits. Les femmes sont confrontées à des difficultés administratives, notamment pour obtenir la reconnaissance légale de leurs enfants en raison des procédures complexes d'enregistrement des naissances. Le taux de sous-enregistrement des naissances d'enfants reste élevé à Madagascar, affectant



plus de 20 % des enfants, ce qui touche particulièrement les familles monoparentales. Cette situation prive les enfants des mères célibataires de droits essentiels tels que l'accès à l'éducation et aux services sociaux.

Par ailleurs, les femmes restent largement sous-représentées dans les instances de décision politique : en 2020, seulement 17 % des sièges parlementaires étaient occupés par des femmes, limitant leur capacité à influencer les politiques publiques, y compris celles relatives à la promotion de l'égalité de genre et à la protection des droits des mères célibataires. Ainsi, le projet Sandratra vise non seulement à réduire la pauvreté et à renforcer l'autonomie des mères célibataires, mais aussi à s'attaquer aux racines des inégalités de genre et à promouvoir une meilleure justice sociale et citoyenne pour ces femmes.

La situation des filles au sein des daara évolue positivement depuis quelques années, mais reste tout de même un défi majeur. En effet, leur place est moins importante et elles sont concrètement moins considérées que les garçons. Dans le cadre du projet, SIF a travaillé avec un cabinet spécialisé sur la question du genre afin d'identifier les défis et de trouver des solutions d'amélioration dans la prise en compte du genre. De plus, la question du plaidoyer sur ce projet a totalement inclus, voire priorisé les jeunes filles, qui ont été placées "au-devant de la scène", puisqu'elles ont été encouragées à être des membres représentatifs des groupes de plaidoyer. Elles ont également été accompagnées dans des activités de développement personnel afin de renforcer leur confiance en elles et de se

sentir valorisées. Les dynamiques dans lesquelles ont été menées les activités ont permis de mettre en valeur les potentialités des jeunes filles, de leur permettre de décider et de formuler leurs propres choix, afin qu'elles soient de plus en plus autonomes et au centre de leur vie.

... MAIS AUSSI DES PARTICULARITÉS

Le projet Sandratra se concentre sur les mères célibataires (900 jeunes filles, déscolarisées avec une moyenne d'1,5 enfant par mère célibataire).

AEA et SL cherchent à renforcer les capacités et les compétences de la CUA pour qu'elle monte en puissance et assure progressivement la prise en charge et l'insertion socio-professionnelle des mères célibataires.

Elles viennent librement dans les activités proposées (animation, conseils).

L'instrument principal d'intervention est le Labis (Laboratoire d'Innovations Sociales) qui est un espace de socialisation des jeunes développé en Afrique de l'Ouest par SL .

Dans 7 pays francophones, les Labis sont implantés dans les quartiers périphériques qui manquent de lieux d'accueil, d'animation et d'insertion sociale pour les jeunes en situation de vulnérabilité.

Dans le cas de Madagascar, la démarche est nouvelle car elle vise à insérer, dès le départ, l'initiative au sein de la CUA qui fournit des moyens essentiels pour son existence (locaux, ressources humaines, éléments de fonctionnement). Les ONG du consortium apportent de l'expertise, un accompagnement

pour la faisabilité et l'appropriation de l'expérience, des ressources pour l'acquisition de matériels (équipements informatiques), des échanges (voyage au Sénégal).

Au plan méthodologique, un double enjeu se dégage : (i) accompagner la CUA dans la prise en charge des mères célibataires et (ii) assurer à terme la transférabilité d'un dispositif (Labis) dont la mise en œuvre s'est avérée complexe en Afrique de l'Ouest.

Le projet « taalibé » intervient en milieu mixte, dominé quantitativement par les garçons (+ de 78%), mais où les filles jouent un rôle moteur à travers notamment une présence active dans le principal instrument d'intervention en public qu'est le groupe de plaidoyer (la présidente est une jeune fille qui, dans le cadre des échanges croisés, a pu visiter l'expérience de Madagascar).

Au départ, on est dans un milieu fermé (daara, internat) et hiérarchisé avec un bo-room daara (maître coranique) qui a une place centrale et stratégique dans la vie de son daara. La particularité des daara soutenus par le projet est qu'ils ne mettent pas les enfants dans la rue pour qu'ils s'adonnent à la mendicité⁵.

Les jeunes qui y sont en apprentissage (activités générant des revenus), avec l'appui des familles et de divers acteurs de la communauté qui contribuent sous plusieurs formes (participation aux activités, dons).

La méthodologie des deux projets connaît ainsi des spécificités car, dans le cas du Sénégal, le processus est déjà « endogénéisé » et porté par les maîtres coraniques

et les taalibé, soutenus par des ressources de la communauté (marraines des enfants taalibé, groupe d'initiative constitué par des personnes-ressources et des animateurs locaux). Les instances communales soutiennent les daara mais n'en sont pas les porteurs.

L'enjeu ici est moins d'assurer la transférabilité d'une initiative ou d'une expérience (par exemple le transfert à la commune ou une autre entité) que de s'appuyer sur ce qui existe et se pratique afin de la renforcer et de la rendre plus viable et plus respectueuse des droits des enfants et des jeunes.



CLIQUEZ SUR LA VIDÉO POUR VOIR PAROLE D'AMY SARR, MARRAINE DE TAALIBÉ, SUR L'IMPLICATION COMMUNAUTAIRE

⁵ Cela est également lié à l'action de SIF qui a une bonne implantation dans les quartiers populaires où il intervient antérieurement à la mise en œuvre de ce projet.

2. L'INNOVATION AU CŒUR DE L'APPRENTISSAGE

L'innovation peut se matérialiser de diverses manières et ce qui est innovant dans un projet peut être perçu différemment selon le rôle que l'on joue dans le projet. Compte tenu des attentes de l'AFD et des ONG vis-à-vis des enseignements de ces projets et considérant que ceux qui ont conçu les projets ne sont pas forcément ceux qui les mettent en œuvre ou en bénéficient, nous avons procédé

à une enquête de perceptions croisées de ce qui est perçu comme innovant dans les projets, plus d'un an après leur lancement. Cette enquête a pris en compte l'ensemble des membres des équipes-projets.

Nous avons fait le choix d'une enquête en ligne pour couvrir plus facilement le spectre des intervenants et faciliter le traitement statistique. L'extension de l'enquête à l'ensemble des équipiers intervenant sur les projets offre la possibilité d'identifier des points communs et des différences au sein d'un même consortium ou entre siège et terrain d'une organisation.

2.1 QUE DISENT LES PROJETS EN MATIÈRE D'INNOVATION⁶ ?



Nous concevons les innovations portées par les deux projets comme des initiatives qui s'inscrivent dans des processus menés par les ONG parties prenantes qui ajoutent de la valeur et/ou apportent des solutions à des problèmes d'une façon nouvelle. De ce fait, les problématiques posées (jeunesse vulnérable, filles marginalisées, accès à la citoyenneté et à l'emploi, etc.) ne peuvent pas être des découvertes pour les consortiums d'ONG engagées dans ce projet.

De même ce qui est une innovation dans une situation donnée peut ne peut pas l'être ailleurs car celle-ci est façonnée par son contexte particulier. Ainsi, chaque processus innovant conserve son originalité dans les deux projets et ne saurait être automatiquement répliquable.

Le point de départ de la capitalisation transversale a été de tenter de comprendre le contenu et la manifestation attendue des innovations telles qu'elles sont énoncées et formulées dans les présentations des projets. Du point de vue de leur classification dont nous avons fait état, les innovations se retrouvent dans des catégories relativement similaires.

PROJET SANDRATRA

UNE INNOVATION FONDÉE SUR LA MANIÈRE DE TRAVAILLER POUR FAIRE ET TRANSMETTRE EN MÊME TEMPS

INNOVATIONS SOCIALES	INNOVATIONS MÉTHODOLOGIQUES	INNOVATIONS ORGANISATIONNELLES
Prise en charge des mères célibataires (15-29 ans) soutenue par une démarche de recherche-action pour mieux outiller la CUA	<ul style="list-style-type: none"> - Réplication des laboratoires d'innovation sociale (Labis) transférables à la CUA - Approche globale incluant des parcours individualisés dans l'éducation non formelle 	Accompagnement de la CUA qui assure le portage (base de la pérennisation)
 INNOVATIONS DU PROJET SANDRATRA (MADAGASCAR)		

Au centre de l'innovation il y a la mise en place des Labis, conçus comme des tiers-lieux numériques logés dans la Commune Urbaine pour assurer l'accompagnement des mères célibataires vers l'insertion socioprofes-

sionnelle et citoyenne. Dans ce processus, à terme la prise en charge des jeunes mères célibataires doit être assurée par la CUA. L'innovation sociale concerne la prise en charge des jeunes mères célibataires en

⁶ Pour cette classification des innovations, nous nous inspirons du guide « Innovation nouvelle génération », Bpifrance, 2015.

CONCEPT QU'EST-CE QU'UN TIERS-



LIEU NUMÉRIQUE ?

Historiquement, un tiers-lieu est un espace social et communautaire se situant entre le domicile et le lieu de travail où l'on se rencontre et où l'on peut participer à des activités. Appliqué au Labis, il se définit comme un espace numérique accessible aux jeunes mères célibataires qui favorise leur inclusion.

Les Labis sont des espaces importants qui doivent favoriser les interactions sociales et les relations, formelles et informelles, entre ces jeunes, leur permettant de se connecter et de créer des liens dans un cadre sécurisé et détendu. Ils peuvent aussi offrir des opportunités de travail mais surtout d'auto-emploi.

Le tiers-lieu, situé dans l'enceinte de la CUA, doit pouvoir raffermir les liens et relations

entre ces jeunes et le personnel de la CUA. La confiance qui se crée entre ces personnes est essentielle et la « neutralité » de l'espace est primordiale pour les jeunes. L'objectif est qu'ils ne perçoivent pas ces lieux comme la reproduction de ce que sont souvent les structures d'accueil des publics comme les CAS (clientélisme, peu de moyens).

Un principe important pour la réussite des Labis est que les règles qui doivent les régir doivent avant tout être le résultat de la volonté, des besoins et de l'expression des jeunes.

Enfin, en tant qu'espace de socialisation, il ne faudrait pas que le Labis soit un lieu uniquement réservé aux mères célibataires au risque d'exclure d'autres personnes vulnérables. Il n'aura de la pertinence dans la durée que s'il est et demeure un lieu de brassage social.

tant que bénéficiaires directs projetant des effets positifs sur leurs enfants et familles en tant que bénéficiaires indirects. Cette innovation est accompagnée par une recherche-action sur le dispositif de leur prise en charge pour des solutions pertinentes et pour une démarche scientifique. Cette dernière place les mères célibataires au cœur du dispositif de la recherche.

L'innovation méthodologique porte sur le dispositif Labis, installé au cœur des quartiers pour une prise en charge globale des

jeunes mères célibataires avec des outils numériques. Un diagnostic initial a été fait pour les orienter vers des parcours individualisés en matière d'insertion sociale, citoyenne et économique et en se fondant sur les principes de l'éducation non-formelle. L'innovation organisationnelle consiste à accompagner la CUA dès la phase de conception du projet pour qu'elle puisse assurer le portage des Labis au niveau de trois arrondissements dans un souci de pérennisation après le départ du projet Sandratra.

Au-delà des dimensions sociale et méthodologique, pour lesquelles AEA et SL sont habituées à développer des expériences similaires (à Madagascar et ailleurs), on voit « tout le chemin à parcourir » car elles apportent une perspective d'innovation à une institution publique qui ne dispose pas forcément de la latitude, de la flexibilité et des moyens dédiés de ces ONG. La question centrale qui sera au cœur de cette innovation, au-delà des succès et réussites du projet, est la capacité de la CUA à s'approprier et à faire vivre l'initiative après le projet⁷.

Pour les ONG porteuses du projet, AEA et SL, les positions et attentes diffèrent d'une certaine manière, ce qui ne milite pas forcément en faveur d'un transfert consensuellement défini et mis en œuvre⁸.

Ce projet est une combinaison d'initiatives qui ont déjà été testées.

Assez logiquement donc, pour les représentants d'AEA, l'innovation se matérialise dans la manière de concevoir les dispositifs tandis que pour SL, qui apporte l'expertise Labis par ailleurs testée en Afrique de l'Ouest, l'innovation se matérialise dans la manière de travailler avec AEA en renforcement de sa posture d'accompagnateur de la CUA ; on peut également considérer que, pour SL, l'adaptation de la mise en place des Labis à destination d'un groupe cible comme les jeunes mères célibataires, présentant un profil singulier, constitue une nouveauté.

Le projet Sandratra peut être vu comme une recombinaison du programme I-Lead d'AEA en Asie (voir www.action-education.org) et

du programme Compétences pour Demain de Solidarité Laïque en Afrique de l'Ouest (voir www.solidarite-laique.org), tout en intégrant ce volet d'accompagnement à la prise en charge par la collectivité territoriale décentralisée.

En revanche, pour les représentants de la CUA, le projet est une expérimentation entièrement nouvelle. L'innovation se matérialise majoritairement pour eux dans la manière dont ils travaillent et sur le type d'actions concrètes mises en œuvre.

“ Sandratra est parmi les grands projets qui impliquent les bénéficiaires. Il ne se contente pas de donner, mais leur apprend à participer et à devenir responsable. Un modèle à suivre pour les autres projets. ”



Docteure Haja, Directrice de la DASS

⁷ Une recherche-action est en cours qui devra préciser le processus d'intégration et d'appropriation des Labis dans la CUA.

⁸ En plus d'être chef de file du consortium d'ONG, le fait qu'AEA soit la structure présente sur le terrain rassure sur les perspectives de transfert

FOCUS **LES DIFFÉRENTES DIMENSIONS DE L'INNOVATION POUR LES PARTIES**

- Pour la CUA, ce sont les démarches participatives mobilisant les cibles tout au long du projet qui sont évoquées ainsi que la transversalité induite par le projet qui conduit les directions et services de la Mairie à travailler ensemble de sorte à décloisonner leur fonctionnement en silo.
- Pour AEA, l'enjeu réside dans le fait de concevoir dès le départ un dispositif qui parie et accompagne la prise en charge par la CUA.
- Pour SL, c'est la double centralité employabilité/engagement citoyen des mères célibataires qui est soulignée. Ailleurs, les Labis, sont des espaces ouverts accueillant tous les publics (scolaires, chômeurs, entrepreneurs, étudiants etc).

Le changement d'échelle attendu pour ce projet expérimental poursuit le double objectif de dupliquer et d'institutionnaliser. Ce dernier objectif est aligné avec l'objectif de prise en charge au-delà du temps du projet par la CUA et avec la participation à la réflexion des partenaires dont l'AFD. La capitalisation transversale doit participer à ce changement d'échelle en permettant de tirer des enseignements utiles pour la poursuite par la CUA.

PROJET TAALIBÉ

UNE INNOVATION FONDÉE SUR LE PARTENARIAT AU SERVICE D'UNE APPROCHE HOLISTIQUE IMPLIQUANT LES COMMUNAUTÉS LOCALES

INNOVATIONS SOCIALES	INNOVATIONS MÉTHODOLOGIQUES	INNOVATIONS ORGANISATIONNELLES
<ul style="list-style-type: none"> - Prise en charge de l'insertion des taalibé des Daara dont les jeunes femmes - Prise en charge et ouverture du daara sur la communauté 	Approche <i>Youth Ready</i> de développement des capacités expérimentée par WV pour une insertion en 6 mois sans sortie des daara	Approche basée sur les droits, non limitée à l'accès à l'emploi, en travaillant l'implication des collectivités dans la prise en charge de cette question et en favorisant la participation des taalibé dans la communauté
 SIF INNOVATIONS DU PROJET TAALIBÉ (SÉNÉGAL)		

Ce projet est perçu comme une combinaison d'initiatives nouvelles pour SIF et WV devant conduire à deux changements majeurs : les jeunes taalibé deviennent des acteurs de leur propre développement ; la perception culturelle de la communauté vis-à-vis des jeunes taalibé est transformée et valorisée dans les territoires d'intervention du projet. Pour le consortium (les deux ONG), l'innovation porte essentiellement sur la manière de concevoir les dispositifs en faisant travailler ensemble des organisations qui ont chacune leur expertise et approche pour proposer un dispositif complet (innovation organisationnelle). En réalité, ce travail conjointement mené relève de la coordination plutôt que de la collaboration. Ainsi, les décisions sont prises de manière consensuelle sans référence à leur construction. Ceci est un point de faiblesse du projet.

Pour le SIF, des expérimentations similaires existent en direction du public des jeunes taalibé mais elles sont essentiellement orientées vers l'inclusion éducative et non vers l'insertion professionnelle. D'où l'intérêt porté au processus de capitalisation.

Pour WV, il s'agit plutôt de mettre en œuvre dans le cadre d'un dispositif nouveau, global et en partenariat, le programme *Youth Ready*.

Le changement d'échelle attendu par les deux parties est principalement celui de la duplication ; cette duplication comprend deux dimensions essentielles :

- La duplication par le SIF dans d'autres territoires en enrichissant ces pratiques des leçons tirées de l'expérience (insertion socioprofessionnelle, plaidoyer des jeunes, participation et responsabilisation communautaire, implication des communes, pleine participation des jeunes filles, etc.).

CONCEPT **QU'EST-CE QUE LE PROGRAMME YOUTH READY (YR) ?**



Le programme YR est une approche de développement conçue par World Vision pour permettre aux bénéficiaires d'acquérir des compétences et des connaissances leur permettant de jouer un rôle plus actif dans leurs communautés. Le programme se divise en deux phases. Dans la première, les jeunes taalibé sont soutenus par des formateurs et des facilitateurs communautaires qualifiés et formés qui les guident tout au long de 4 modules de formation : 1. Qui suis-je, qui sommes-nous ? / 2. Prêt pour l'emploi / 3. Prêt pour l'entrepreneuriat et 4. Prêt pour la citoyenneté. Les modules sont traduits en langue nationale.

Le programme YR comporte une série d'apprentissages conçue pour préparer les jeunes taalibé à acquérir de nouvelles connaissances, attitudes et compétences renforçant l'intelligence socio-émotionnelle, l'esprit d'entreprise, l'employabilité, l'éducation financière et la citoyenneté. Des sessions de formations en développement personnel, en entrepreneuriat, en éducation financière et d'autres compétences de vie sont délivrées aux jeunes taalibé.

Les compétences clés acquises renforcent les qualités personnelles comme l'estime de soi, l'honnêteté, l'intégrité et la responsabilité. La combinaison des compétences personnelles et 13 techniques acquises lors de ces formations permet aux jeunes de mieux se distinguer au sein de la communauté. L'approche participative de formation est complétée par des exercices pratiques comme la simulation des entrevues, la présentation de plan d'affaire ou d'un projet de service communautaire. La première phase du cursus se focalisant principalement sur la formation dure entre 6 et 8 mois.

- L'intégration des meilleures pratiques et des apprentissages dans les politiques publiques locales et nationales, à partir de pratiques éprouvées constituant des évidences (l'intérêt de l'insertion socioprofessionnelle dans les daara, l'implication des instances communales).

À titre comparatif, on décèle dans les méthodologies mises en œuvre à Madagascar et au Sénégal, une similarité essentielle constituée par l'approche holistique des publics jeunes en les considérant comme des acteurs de changement ayant un potentiel et des capacités, dont il faut prendre en compte les diverses dimensions de manière intégrée pour répondre à leurs besoins et aspirations : développement individuel et personnel, expression citoyenne, insertion socioprofessionnelle.

RÉSUMÉ DE LA DÉMARCHE D'INNOVATION



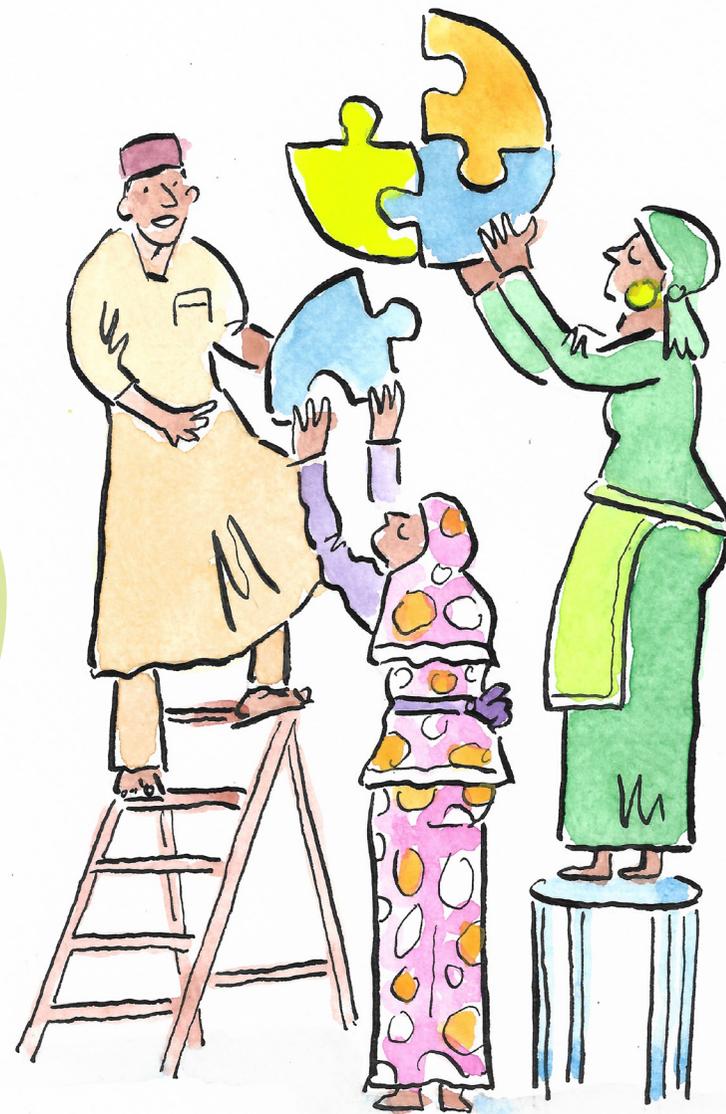
- INNOVATION CONCEPTUELLE ET MÉTHODOLOGIQUE
- COMBINAISON DU FAIRE ET DU FAIRE-FAIRE (TRANSMISSION EN FAISANT)

COMMUN

APPROCHE
HOLISTIQUE
DES
BÉNÉFICIAIRES



- INNOVATION CONCEPTUELLE ET ORGANISATIONNELLE
- PARTENARIAT OPÉRATIONNEL ET IMPLICATION DES COMMUNAUTÉS (RENFORCEMENT DE L'EXISTANT)



3. LES PRINCIPES D'ACTION DES OPÉRATEURS

L'exercice de capitalisation croisée invite à mettre en parallèle les projets et leurs effets pour en retirer des apprentissages communs et différenciés. Cette partie revient sur l'analyse des principes d'actions des projets en mettant en évidence les leçons qui s'en dégagent.

Elle s'attachera tout d'abord à rappeler le contexte initial d'intervention des deux projets à partir duquel chaque ONG a construit son dispositif d'intervention. Elle rappellera ensuite la chronologie des projets avec les principaux faits marquants des projets. Elle réalisera enfin, un focus

sur les étapes clé du mode opératoire, les pratiques et les outils utilisés pour lesquelles il est intéressant d'identifier les réussites et les questions et ainsi que les points d'apprentissages croisés.

3.1 AU DÉPART UNE SITUATION D'EXCLUSION ET DE PRÉCARITÉ

A Madagascar, le projet intervient auprès de 900 jeunes mères célibataires déscolarisées entre 15 et 29 ans en 2019 qui font face à des conditions de vie souvent précaires, aggravées par leur situation familiale et sociale.

L'un des principaux facteurs d'exclusion est la stigmatisation liée au statut de mère célibataire. Elles sont victimes de discriminations sociales qui les isolent, les privant ainsi de soutiens essentiels, tant sur le plan familial que communautaire. Leur isolement et leur précarité les rendent plus vulnérables face aux agressions physiques et sexuelles, qu'elles ont parfois déjà connues dans le cercle familial.

L'assistante sociale ANDRIANANTOANINA Rondroniaina Mamisoa, dans le IVème arrondissement d'Antananarivo, témoigne de l'histoire et des défis rencontrés par les mères célibataires.

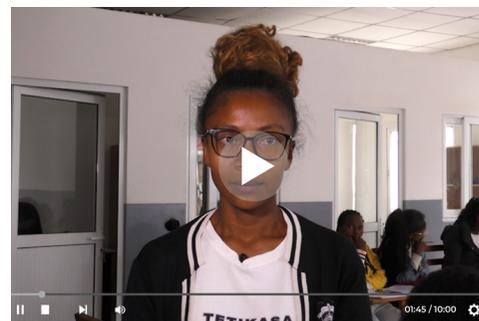


CLIQUER SUR LA VIDÉO POUR VOIR LE TÉMOIGNAGE DE MAMISOA, ASSISTANTE SOCIALE.

L'accès aux services publics, tels que la santé ou l'éducation, est également limité en raison de leurs faibles revenus et de leur manque de ressources économiques stables. Elles sont généralement illettrées et, parfois, ne disposent même pas des documents administratifs nécessaires pour certaines démarches.

De plus, ces mères sont fréquemment confrontées à l'instabilité de l'emploi, avec des opportunités de travail souvent informelles et mal rémunérées, ne leur permettant pas d'assurer un revenu stable et suffisant pour subvenir aux besoins de leurs enfants. À cela s'ajoutent les difficultés d'accès au logement décent. Elles peuvent être dépendantes de leurs familles ou décider d'habiter seules dans des habitats précaires (chambres isolées, tôles). C'est de cette situation difficile que témoigne ci-après Diadianah, jeune mère célibataire.

Au Sénégal, le projet s'inscrit dans un contexte urbain. La région de Kaffrine, située à 250 km de Dakar, connaît un taux de pauvreté de 51 % contre 30 % au niveau national (données de



CLIQUER SUR LA VIDÉO POUR VOIR LE TÉMOIGNAGE DE DIDIANAH SUR CE QU'ELLE VIT DANS SON QUARTIER.

la Banque Mondiale et du PNUD en 2023) et un faible taux de scolarisation des filles et des garçons comparés à la moyenne nationale ; la région souffre d'un manque chronique d'opportunités éducatives et professionnelles. Ce manque d'éducation entraîne une employabilité réduite car les jeunes n'acquièrent pas les compétences de base nécessaires.

Dans la banlieue de Dakar, la commune de Diamaguène Sicap Mbao fait face à une forte densité de population et à une occupation anarchique de l'espace. Nombreux depuis les années 1990, les daara structurent fortement le paysage de l'éducation non formelle/infor-

melle, renforcés par l'exode rural et une forte démographie. L'accès limité aux services publics de base fragilise davantage les conditions de vie des jeunes.

Dans ce contexte, les jeunes taalibé, souvent originaires de milieux ruraux pauvres, sont envoyés dans des écoles coraniques urbaines afin de recevoir une éducation religieuse car les daara jouent un rôle central dans la transmission du savoir religieux et de l'éducation spirituelle. Cependant, leur structure ne permet pas le plus souvent l'accès à une éducation plus complète et à des services de base. L'enseignement dispensé, majoritairement axé sur la mémorisation du Coran, bien qu'essentiel dans un cadre religieux, reste souvent insuffisant pour permettre aux jeunes d'acquérir les compétences nécessaires à leur insertion socio-économique.

Ces jeunes taalibé, confiés aux maîtres coraniques, se retrouvent souvent éloignés de leurs familles. Les garçons, en particulier, sont impliqués dans la mendicité pour subvenir aux besoins du daara, ce qui reflète une pratique courante dans de nombreux contextes traditionnels. Les filles, quant à elles, participent davantage aux tâches domestiques ou informelles et échappent généralement à la mendicité.

3.2 DES PRINCIPES D'INTERVENTION AU SERVICE DE L'EMPOWERMENT

Dans les deux projets, l'objectif recherché par les ONG est de renforcer le pouvoir d'agir individuel et collectif des jeunes. Ce pouvoir d'agir est appréhendé de manière multidimensionnelle en conformité avec les approches holistiques promues et développées. Il s'agit de renforcer les capacités à agir tant au niveau individuel (sensible, cognitif, technique, etc.) qu'au niveau collectif (relationnel, affectif, etc.).

Le processus qui mène à l'autonomisation des mères célibataires et des jeunes taalibé nécessite une sélection rigoureuse du public, avant que les actions ne soient déroulées dans une démarche que nous pouvons ainsi schématiser.

IDENTIFICATION DES BÉNÉFICIAIRES

Les projets ont démarré par des phases de communication importante afin de faire connaître les dispositifs mis en œuvre et de pouvoir repérer les bénéficiaires potentiels.

Il s'agit de mettre en place un processus de sélection des mères célibataires d'une part et des daara et des taalibé d'autre part qui soit transparent et équitable.

Au Sénégal, la particularité de la sélection est qu'elle ne porte pas uniquement sur les futurs apprenants mais aussi sur les espaces de vie et d'apprentissage que sont les daara⁹. Dans la partie relative à l'empowerment des jeunes, nous reviendrons de manière plus exhaustive sur les conditions et critères de sélection.

Mobiliser les partenaires clés des projets dès le stade de la sélection des bénéficiaires est un facteur de succès. Après l'état des lieux, l'identification des zones ou territoires éligibles, chaque projet a proposé des critères de sélection et a responsabilisé les acteurs légitimes pour repérer et proposer les personnes à accompagner. Des mécanismes de vérification ont été appliqués dans les deux

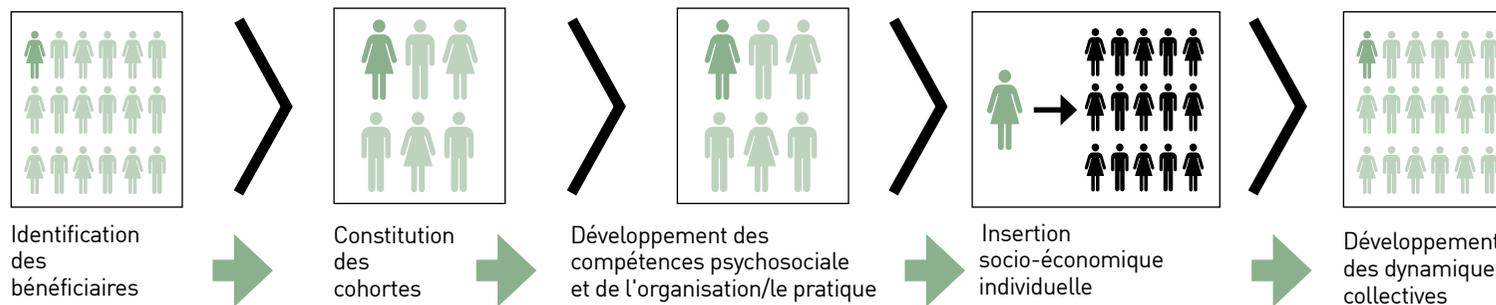
LA COMMUNICATION DE PROJET	
À Madagascar, la communication a été intense au démarrage pour faire connaître les objectifs du projet au niveau local. Elle s'est fortement appuyée sur la CUA et ses structures d'arrondissement comme les Centres d'Accès aux Services (CAS) qui sont des lieux fréquentés et bien connus par les populations et par les associations qui opèrent dans les quartiers	Au Sénégal, le SIF a proposé un système « en cascade » au sein duquel les daara postulent ; la mairie décide en lien avec la communauté. Ensuite les maitres coraniques sélectionnent les taalibé. Le SIF vérifie la bonne application des critères. La visite du daara permet de confirmer la liste des noms communiqués.

cas pour s'assurer de la bonne application des critères pour la sélection. Ce processus garantit l'équité, la transparence et la pertinence de l'action tout en laissant l'initiative aux acteurs locaux pour la sélection.

Le projet Sandratra a eu recours à des « road show », en circulant en pickup et en mobilisant les équipes sociales de la CUA pour informer les jeunes femmes directement dans

leurs quartiers. Cela a eu lieu notamment pour l'enrôlement de la seconde cohorte et l'information sur les projets citoyens. Il y a un élargissement du public touché.

Quant au projet Taalibé, la démarche a consisté à collaborer de manière étroite avec les associations de maitres coraniques, les associations de marraines, les relais communautaires sans oublier la mairie. Chacun de ces acteurs a joué un rôle spécifique en diffusant l'information au sein de son réseau respectif.



Ces diverses étapes sont schématisées mais elles ne sont pas isolées et peuvent s'imbriquer par moment, comme à Madagascar, où le développement des dynamiques collectives se fait en même temps que l'insertion socioéconomique individuelle.

LA CONSTITUTION DES COHORTES

Le fonctionnement dans le processus de mise en autonomie développé dans les deux projets est celui de la constitution des cohortes de bénéficiaires.

Cette approche permet une montée en puissance et offre des opportunités d'ajustement en fonction des erreurs et des difficultés constatées.

Trois cohortes de 100 taalibé (300 au total) ont été suivies au Sénégal et, à Madagascar,

⁹ En effet, un certain nombre de critères sont définis pour qu'un daara soit éligible pour être accompagné par le projet.

un total de 900 jeunes mères célibataires réparties en 3 cohortes de trois cents.

Le système de cohorte est intéressant à plusieurs points de vue. Il permet une planification des formations et des accompagnements par vague, ce qui fluidifie la diffusion des informations. Le suivi et l'évaluation des résultats sont ainsi plus aisés et structurés, facilitant l'ajustement des actions en cours de route. Les cohortes renforcent la solidarité et le soutien mutuel entre les participants, créant des réseaux de soutien solides et favorisant le partage d'expériences.

L'engagement et la motivation de leurs membres sont renforcés par un sentiment d'appartenance et une dynamique de groupe positive. Enfin, le retour d'expérience par cohortes permet de procéder à des ajustements pour les suivantes.

LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES

Renforcer l'estime de soi des mères célibataires et des jeunes taalibé a été une dimension essentielle pour les deux projets avant d'envisager la formation et l'insertion. Pour cela, des actions d'accompagne-

ment ont été proposées pour développer leurs compétences psychosociales. L'objectif était de les amener à avoir une communication claire et efficace, une meilleure gestion de leurs émotions et une approche proactive de la résolution de problèmes. Cet accompagnement visait aussi à les aider à s'inscrire dans des collectifs où ils entretiennent des relations positives et constructives.

“Dans un premier temps, les Taalibé ont été formés sur les modules *Youth Ready*. Il s'agit de renforcer leurs capacités dans quatre domaines : l'estime de soi, l'employabilité, l'entrepreneuriat et le civisme. Grâce à ces formations qu'on peut qualifier de renforcement de leurs compétences en *soft skills*, les taalibé sont désormais capables de parler, par et pour eux-mêmes.”



Ismaila Barry, Responsable Suivi-évaluation SIF Sénégal

En sus de cet accompagnement méthodologique, d'autres initiatives sont développées et combinées à ce travail sur soi.

Dans le cas de Sandratra, il a été ainsi proposé des formations très pratiques de la vie courante. Des campagnes de remise à niveau en alphabétisation ont été lancées suivant deux niveaux (initial et renforcé) pour les mères célibataires afin de faciliter la manipulation des lettres et des chiffres, dont la maîtrise est indispensable pour gérer son budget, exercer un emploi ou développer l'auto-emploi. Cela s'est avéré complexe auprès de jeunes adultes ayant généralement quitté l'école assez tôt, comme en témoignent les propos d'un intervenant de la DASS ci-dessous.

Les mères célibataires se sont exercées à la gestion budgétaire afin de planifier et de suivre leurs dépenses et de prendre des décisions financières éclairées. Elles ont appris à économiser pour des dépenses futures, à prévoir les imprévus, et à éviter les dettes excessives, ce qui a vocation à améliorer leur stabilité financière.

MODALITÉS DE MISE EN PLACE DES COHORTES

Pour Sandratra, elles ont été constituées successivement. Une première cohorte a été créée en août 2021 dans les 3 arrondissements, une seconde en août 2023 et la dernière en août 2024.

Le projet devait accompagner 1 cohorte par an mais il a constaté que le temps de mise en place du dispositif était plus lent que prévu et a retardé le lancement de la seconde cohorte. Finalement, la première cohorte a été accompagnée quasiment pendant 2 ans. Cette cohorte « test » a permis un ajustement du dispositif afin de gagner en efficacité pour les suivantes.

Le collectif de recherche-action (cf. empowerment des jeunes) a proposé en avril 2024 des évolutions des critères de ciblage des bénéficiaires pour en améliorer l'efficacité.

Le projet Taalibé a incrémenté au fur et à mesure différentes cohortes, assumant que la première cohorte bénéficierait d'un accompagnement plus long que les suivantes (elle a duré 2 ans). Cela a permis d'augmenter plus rapidement le nombre de bénéficiaires prévu et de s'assurer que chaque bénéficiaire aurait globalement un accompagnement supérieur à 1 an.

Cela apparaît important pour un public jeune en cours d'orientation professionnelle pour lequel le processus s'étale plus sur le moyen à long cours, et l'urgence d'autonomie financière est moins importante que pour les mères célibataires puisqu'ils sont partiellement pris en charge par le daara.

“Durant cette première phase, pendant ces 17 jours, il y a eu des hauts et des bas. Les bénéficiaires ont dû reprendre jusqu’au début de leur apprentissage, parce qu’elles ont arrêté l’école depuis des lustres. Elles sont redevenues illettrées, elles ne savent plus ni lire, ni écrire, ni calculer. Elles ont besoin d’appuis dès le début des formations, car elles doivent entre autres maîtriser les techniques d’écriture, etc. L’alphabétisation commence par l’apprentissage des lettres, ce sont les bases du niveau 1, et si les bénéficiaires les maîtrisent, elles sauront écrire. Après cela, il n’y a plus qu’à faire des assemblages et obtenir des mots. Et c’est ce début qui est le plus difficile parce qu’il y a plusieurs cas où elles recommencent dès le début.

Par contre, leur enthousiasme est très flagrant, elles sont toutes très actives, malgré leur situation actuelle. J’ai remarqué qu’il y a eu des évolutions par rapport à la remise à niveau, et cela donne de l’espoir.”



Témoignage de Lahatra, intervenant en alphabétisation du service éducation à la Direction des Affaires Sociales et Santé dans le 4ème arrondissement (LABIS Naomontana)

L'INSERTION SOCIO-ÉCONOMIQUE

L'insertion socio-économique par les projets consiste à créer un environnement propice à l'acquisition de compétences professionnelles essentielles, permettant aux mères célibataires et aux taalibé de devenir financièrement indépendants.

L'insertion socio-économique démarre par l'aide à l'acquisition de compétences de base comme la lecture, l'écriture et les mathématiques et est aussi facilitée par le développement de compétences techniques et professionnelles adaptées au marché du travail local.

L'objectif est ensuite de leur permettre l'accès à des opportunités d'emploi dans des structures ou de créer leur propre activité (entreprenariat, auto-emploi). La notion de placement des jeunes, qu'il s'agisse d'un stage en atelier (jeunes taalibé) ou pour un emploi dans une entreprise (mères célibataires) est stratégique. L'intention commune des deux projets est également de sensibiliser les entreprises à participer au processus d'insertion pour mieux sécuriser les emplois et de faciliter le recrutement des bénéficiaires spécifiques appartenant à des couches vulnérables.



4. LA CRÉATION D'AUTONOMIE CHEZ LES JEUNES : UN PROCESSUS D'EMPOWERMENT MULTIDIMENSIONNEL

Cette problématique renvoie à l'empowerment des jeunes qui correspond au premier axe défini par les ONG porteuses du projet de capitalisation. Elle s'appuie sur les résultats obtenus dans les activités qui sont développées d'une part, mais prend surtout en compte les changements qui s'opèrent progressivement et dont certains ne vont réellement se dévoiler que dans la durée d'autre part.

4.1 DES PROJETS QUI ONT PRODUIT QUELQUES RÉSULTATS INTÉRESSANTS AVANT LEUR TERME

Il est utile de faire une présentation synthétique des principaux résultats avant de décrire le processus d'autonomisation et les premiers changements constatés. Ces résultats concernent, non seulement les publics touchés, mais également le niveau et la qualité de l'insertion.

	MADAGASCAR	SÉNÉGAL
PUBLICS DIRECTS TOUCHÉS	900 mères célibataires en août 2024 (veille de l'ouverture de la cohorte 3)	304 talibé dont plus de 32% de jeunes filles (au lieu de 15%) venant de 36 daara pour les deux cohortes
NIVEAU DE L'INSERTION	<p>Salariat : 37 mères célibataires placées en emploi (75,3% de la cohorte 1 et « 66% de la cohorte 2)</p> <p>Auto-emploi : 37 mères célibataires de la cohorte 1 et 8 mères célibataires de la cohorte 2</p> <p>Abandons : 29 mères célibataires</p>	<p>52 jeunes de la cohorte 1 (dont 17 filles) placés dans 13 ateliers</p> <p>237 jeunes de la cohorte 2 (dont 79 filles) placés dans 25 ateliers et 2 centres de formation</p> <p>205 jeunes appuyés dans divers domaines pour démarrer leur activité</p>
QUALITÉ DE L'INSERTION	<p>Salariat : les mères célibataires placées sont des prestataires (payées à la pièce)</p> <p>Salaires entre 208 000 et 500 000 ariary/mois (SME est à 266 000 ariary)</p> <p>Prise en charge entreprise : sécurité sociale, déplacements, cantine, crèche</p> <p>Suivi conjoint par les Labis et les entreprises des mères célibataires placées</p> <p>Développement des activités de 20 mères célibataires en auto-emploi</p>	<p>80 jeunes (dont 33 filles) effectivement en activités à travers l'auto-emploi, dont 6 de la cohorte 1 et 42 de la cohorte 2</p>

Les projets Sandratra et Taalibé citent les principales difficultés et limites des résultats. Du côté de Sandratra, des points d'amélioration ont été soulevés dans le cadre du travail de la recherche action ; il s'agit essentiellement de :

- Simplifier la méthodologie de ciblage des bénéficiaires. Ainsi le questionnaire apparaît long et comprend des questions redondantes. Un travail de sélection des informations les plus pertinentes à collecter a eu lieu au sein du groupe de recherche-action.
- Simplifier la partie numérique au sein des Labis pour plus de transversalité avec le reste des équipes.

Les responsables du numérique ont souvent du mal à se faire comprendre de leurs collègues, en raison de la complexité de leur expertise technique et du langage spécialisé qu'ils utilisent. Le jargon informatique, rempli de termes techniques et d'acronymes, peut être déroutant pour ceux qui ne maîtrisent pas le domaine. De plus, les outils numériques qu'ils créent comportent souvent des fonctionnalités avancées, rendant leur utilisation difficile à expliquer de façon claire et accessible à des non-initiés. Cela crée un fossé de compréhension entre experts et utilisateurs.

Pour le projet Taalibé, les axes d'amélioration devraient porter sur l'augmentation de la durée de l'apprentissage et du nombre de bénéficiaires dans les daara, la mise en place d'un volet de financement pour les jeunes taalibé qui souhaitent se lancer dans des activités à caractère économique (petit commerce, élevage de poulets...), l'intégration dans les structures de formation professionnelle pour permettre d'avoir des diplômes reconnus à la fin de l'apprentissage d'un métier.

Au-delà des résultats constatés, la démarche dans laquelle sont engagés les deux projets consiste à agir pour que les mères célibataires et les jeunes taalibé deviennent des acteurs et des actrices de changement, à même d'influer positivement sur leur propre parcours de vie, mais également sur leur communauté d'appartenance.

Il s'agit en réalité d'agir pour qu'ils deviennent les acteurs de leur propre transformation et changement en intervenant dans leur milieu de vie et d'évolution. En effet, avant de pouvoir agir et transformer le milieu et le contexte dans lequel vivent ces jeunes, il est essentiel qu'eux-mêmes se transforment et acquièrent du pouvoir à travers leur évolution individuelle et collective.

Cet empowerment passe par plusieurs axes de renforcement qui sont à la fois distincts et complémentaires : le travail sur l'estime de soi, la croyance en ses capacités, le renforcement de la confiance en soi, la capacité à identifier les opportunités, le développement de compétences concrètes, tant techniques que comportementales, le développement des relations interpersonnelles, etc.

Une telle dynamique de renforcement du pouvoir d'agir induit de bien analyser et comprendre la situation de départ des personnes concernées, et notamment les facteurs qui leur ôtent ce pouvoir d'agir. Les projets ont réalisé ce travail préalable, mettant en lumière les mécanismes d'abus, de rejet et/ou de stigmatisation dont sont victimes les jeunes taalibé et les mères célibataires.

4.2 LA DÉMARCHE DE CRÉATION D'AUTONOMIE CHEZ LES JEUNES

Tant à Madagascar qu'au Sénégal, l'expérience montre qu'il a été indispensable de stabiliser une démarche globale d'empowerment des jeunes. Il ne s'agit pas en fait d'une démarche unique mais de la combinaison de plusieurs approches et facteurs dont le point commun est constitué par le fait que la personne jeune est systématiquement au cœur des stratégies mises en œuvre.

Il s'agit d'un engagement fort des organisations porteuses qui déploient une approche générale structurée mettant au devant le développement et l'épanouissement personnels des jeunes.

Autonomie économique

La capacité des jeunes à subvenir à leurs propres besoins financiers, à ne pas dépendre d'autrui.



Autonomie psychosociale

La capacité des jeunes à prendre des décisions concernant leur propre vie, leur santé mentale et émotionnelle, ainsi que leur capacité à gérer les relations sociales et familiales de manière autonome.

Autonomie politique

La capacité à participer activement à la vie citoyenne et à prendre part aux processus décisionnels qui affectent leur communauté, en exerçant leurs droits de citoyens et en ayant accès aux ressources et aux opportunités nécessaires pour faire entendre leur voix.

Être autonome est une dimension essentielle de l'empowerment des jeunes. Les opérateurs des projets y accordent une importance particulière. On peut caractériser ainsi les trois types d'autonomie présentées ci-dessous.

AUTONOMIE SOCIALE

Elle concerne la capacité des jeunes à prendre des décisions concernant leur propre vie, leur santé mentale et émotionnelle, ainsi que leurs capacités à gérer les relations sociales et/ou familiales de manière autonome.

Le degré de déstabilisation sociale est très forte chez les mères célibataires qui font l'objet d'une exclusion et d'une stigmatisation y compris dans le cercle familial. Cela renforce la vulnérabilité de ces jeunes filles qui doivent subvenir aux besoins de leur progéniture¹⁰.

Les jeunes taalibé vivent en collectivité et font leur apprentissage dans un espace « sécurisé » sous la houlette d'un maître coranique. Ils peuvent être victimes de brimades et de violences au sein du daara (entre jeunes mais aussi quelquefois de la part de leur maître).

AUTONOMIE ÉCONOMIQUE

L'autonomie économique vise à développer les capacités des jeunes à subvenir à leurs propres besoins financiers, à ne pas dépendre d'autrui.

Les mères célibataires ne sont souvent pas appuyées par leurs parents. Elles ont des difficultés à couvrir leurs besoins financiers immédiats et n'ont pas toujours des notions de gestion d'un budget.

Le taalibé n'est pas dépendant de la famille. Il vit dans le daara qui subvient à ses besoins auxquels lui-même répond en partie dans une logique de partage. Par rapport aux enfants de la rue, il est dans un lieu assez sécurisé.

AUTONOMIE POLITIQUE

L'autonomie politique renvoie aux dispositions, capacités et compétences à vivre dans le groupe et dans la collectivité en s'y investissant. C'est l'expression de la citoyenneté

Les jeunes mères célibataires s'impliquent progressivement dans une dynamique collective avec la création d'associations de mères célibataires et des incitations à lancer des projets citoyens dans leur quartier.

La vie collective et communautaire est plus prégnante chez les taalibé qui sont dans des espaces pouvant être communautaires et qui sont soutenus par la collectivité.

L'importance accordée par les opérateurs au choix du public dans les projets montre l'enjeu que constitue la préparation de jeunes personnes vulnérables, marginalisées dans certains cas, au processus d'empowerment qui doit les guider dans le chemin de l'insertion sociale, économique et citoyenne.

Ainsi, plusieurs composantes sont constitutives de ce processus de mise en autonomie.

LA DÉMARCHE DE CIBLAGE ET DE SÉLECTION DES JEUNES À ACCOMPAGNER

On a déjà vu dans les principes d'action, le processus de sélection qui démarre par l'identification des bénéficiaires, la place de la communication – information et l'implication des partenaires qui permettent de constituer des cohortes de jeunes et de s'inscrire dans une démarche d'accompagnement individuel et collectif.

La particularité des projets est qu'ils ont procédé tous les deux à une étude d'état des lieux au démarrage des activités.

Au Sénégal, deux études importantes ont été menées au démarrage du projet. Elles concernent une analyse des dynamiques sociales, contraintes et opportunités à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes filles et garçons taalibé d'une part et une seconde étude sur les filières porteuses et les besoins du marché du travail pour la cible jeunes taalibé d'autre part.

À Madagascar, une étude de diagnostic participatif a aussi été menée au début du projet en collaboration avec le Centre de Recherche et de Développement de l'Université Catholique de Madagascar. Cette étude a fourni une analyse sur la détermination du profil des mères célibataires et de leurs besoins, la cartographie de l'environnement des mères célibataires et l'identification des métiers porteurs adaptés à leur profil sur le marché du travail de la capitale.

Par ailleurs, AEA dispose d'une connaissance approfondie de sa zone d'intervention où elle est présente depuis plus de 25 ans. Si elle a développé de nombreuses initiatives dans le domaine de la scolarisation et de la formation professionnelle, elle dispose de peu d'expériences dans l'accompagnement des mères célibataires. Solidarité Laïque, quant à elle, n'a pas de représentation à Madagascar mais elle est porteuse du concept des Labis qu'elle a développé dans 7 pays d'Afrique de l'Ouest.

La grande différence des Labis dans ces deux espaces, c'est qu'à Madagascar ils sont insérés et portés par la CUA. En Afrique de l'Ouest, en partenariat avec les pouvoirs publics, SL en est l'opérateur et vise, dans un délai souvent non défini, à les transférer aux communes. Le constat établi par une évaluation externe de cette expérience¹¹ est que le transfert aux autorités locales rencontre d'énormes difficultés posant l'enjeu de la pérennité des Labis. Or à Madagascar, cette question du transfert et de la pérennité est prise en compte dès la conception du projet.

¹⁰ Dans le cadre du projet Sandratra, les mères célibataires partent généralement d'une situation d'exclusion importante en lien avec leur statut social. Cela peut générer de la colère et de l'impuissance comme en témoigne Didianah dans la vidéo.

¹¹ Rapport externe d'évaluation finale du projet expérimental « Compétences pour demain », sous la conduite de Y. Cissé, mai 2022.

Dans le processus d'accompagnement des mères célibataires, une démarche originale est menée par le consortium AEA-SL. L'exercice de capitalisation est conjointement mené avec un travail de recherche-action participative (RAP) qui permet de sélectionner les mères célibataires, de les suivre dans leur parcours et de procéder à un bilan post-accompagnement. Elle est participative parce que les mères célibataires, des représentants des institutions publiques et des personnes-ressources sont associés dans un collectif qui pilote la RAP.

En donnant la parole à ces acteurs, le collectif de recherche s'engage dans une démarche collaborative et inclusive qui vise à comprendre de manière approfondie les problèmes, les besoins, les défis et les aspirations des mères célibataires. Grâce à cette approche participative, les mères célibataires sont impliquées activement dans le processus de recherche, ce qui favorise une meilleure compréhension de leur réalité vécue et de leurs expériences. Leur contribution directe permet d'identifier des enjeux souvent négligés ou mal compris et de mettre en lumière des aspects essentiels pour concevoir des interventions adaptées et pertinentes. En donnant voix aux mères célibataires, le collectif de recherche favorise l'émergence de nouvelles perspectives, de solutions innovantes et de recommandations concrètes pour améliorer leur situation.

*Rapport à mi-parcours de la Recherche-Action, période d'octobre 2022 à avril 2024.
Projet Sandratra.*

Le fait de procéder à un état des lieux a renforcé la connaissance des publics ciblés. Sur cette base, un travail de définition de critères a été fait en impliquant les acteurs communautaires (Sénégal) et communaux (Madagascar et Sénégal) dans l'identification des jeunes à accompagner.

Au Sénégal, la particularité est qu'il faut d'abord sélectionner les daara qui s'engagent sur un certain nombre de critères avant de choisir les jeunes taalibé qui seront dans le processus d'apprentissage.

Les critères de choix des daara sont au nombre de 10 ; ils concernent des points comme le nombre de jeunes taalibé encadrés, le profil et la stabilité des jeunes mais également des critères éliminatoires (ouverture au changement, signature de la convention sur la protection de l'enfant, conditions de sécurité et d'hygiène)¹².

¹² Pour rappel, les daara sont aussi appuyés par le projet pour l'amélioration des conditions des jeunes.

LA MISE EN PLACE DES COHORTES D'APPRENTISSAGE

Dans les principes d'action, nous avons fait état de l'intérêt de la constitution et du fonctionnement en cohortes et de leurs modalités opératoires dans les deux projets. Dans cette partie, nous allons simplement dégager quelques enseignements tirés des expériences.

APPRENTISSAGES CROISÉS



LA STRATÉGIE DES COHORTES DÉPEND DES PROFILS

DES BÉNÉFICIAIRES ET A UN IMPACT

SUR LA DURÉE DE L'ACCOMPAGNEMENT

La situation initiale des mères célibataires, plus précaire, suppose un accompagnement sur un temps court permettant des résultats rapides en termes de formation et d'acquisition de revenus. La durée de 6-8 mois pour chaque cohorte apparaît adaptée à ce titre.

Pour les talibés, l'urgence est moins importante, le dispositif s'étend sur une durée de plus de 12 mois (formation et stages) permettant une progressivité entre les apprentissages, la découverte et le choix de métiers, une formation professionnalisante puis l'insertion.

Chaque projet a connu des « pertes » de bénéficiaires en cours de route. Cela s'explique par la démotivation de certains jeunes ou par le manque de temps pour poursuivre une implication dans les activités collectives.

Cela a été le cas pour des mères célibataires dès lors qu'elles ont trouvé un emploi et qu'elles ne pouvaient plus venir aux réunions collectives.

Cela a été observé également au Sénégal avec une perte faisant passer le nombre de jeunes taalibé de 119 à 67 lors de la phase d'insertion économique car certains considéreraient que « cela n'allait pas assez vite » et ont abandonné le processus d'insertion.

On constate que les opérateurs ont adapté les parcours de formation – insertion aux types de publics accompagnés, en tenant compte des conditions de vie, des besoins et de l'urgence sociale.

Par contre, face aux abandons, nous n'avons pas observé de grandes capacités d'adaptation et de solutions alternatives pour les abandons (sauf à les inciter à poursuivre malgré les difficultés rencontrées).

LE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

Il s'agit d'une étape centrale dans le processus de prise de conscience de ses propres faiblesses mais surtout de ses capacités de relever les défis qu'on trouve sur son chemin. C'est un travail sur soi-même animé par des professionnels (consultants ou membres des ONG), des ressources comme des animateurs de la commune ou communautaires. Ces derniers sont préparés en formation de formateurs pour pouvoir accompagner ces jeunes dans ce qui s'apparente à une véritable « quête de soi ».

La ligne d'apprentissage consiste à encourager les jeunes à accroître leurs connaissances personnelles et, en même temps, à une plus grande solidarité avec leurs pairs. Ils commencent à identifier les personnes, les expériences et les qualités dans leur vie qui les aideront à transformer leur avenir et à atteindre leurs objectifs.

Dans cette étape de constitution des forces intérieures des jeunes, le développement des compétences psychosociales est aussi une des dimensions de la croyance en soi.

LES PROJETS ONT DISPENSÉ DES FORMATIONS AXÉES SUR LE SAVOIR-ÊTRE

La formation en *Life skills* a été décrite par beaucoup de mères célibataires comme un moment clé de l'accompagnement.

Cette formation, organisée de manière collective, se révèle un excellent point de départ pour les mères célibataires à la fois dans l'acquisition de savoirs mais, également, comme une première étape de dynamique collective entre paires du fait qu'elles découvrent qu'elles ne sont pas seules à vivre des difficultés et qu'elles peuvent les partager.

Elle permet une véritable réparation psychologique du phénomène de rejet dont elles sont les victimes.

Le développement des compétences psychosociales est également un pilier essentiel de l'approche YR.

Il vise à renforcer la résilience et l'épanouissement personnel des jeunes taa-libé, en leur fournissant des outils pour faire face aux défis sociaux et émotionnels auxquels ils sont confrontés.

Ce volet du programme a été particulièrement crucial et sa mise en pratique très concrète par exemple avec la création du groupe de Plaidoyer. Les jeunes filles taa-libé y ont pris une part prépondérante et se sont retrouvées dans les instances décisionnaires du groupe.

« Ce qui m'a marqué dans la formation, ce sont les *life skills* qui ont remonté mon moral. Avant je n'avais pas du tout confiance en moi, j'avais du souci pour mon avenir. Mais les *life skills* nous ont donné du courage et nous a aidé. Maintenant nous arrivons à résoudre seules nos problèmes, nous pouvons faire quelque chose. Notre carrière n'est pas finie sous prétexte que nous ne sommes pas comme les familles normales composées de père, de mère et d'enfants. »



Lalaina, Mère célibataire

FOCUS



LES FORMATIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES, CONTENUS ET CONDITIONS DE RÉUSSITE

La formation "*Life Skills*" et le module *soft skills* de *Youth Ready* visent à développer les aptitudes pratiques et émotionnelles des participants, leur permettant de naviguer efficacement dans diverses situations de la vie quotidienne, de gérer le stress et de maintenir des relations saines et constructives.

Leurs objectifs et leur structure ont de nombreuses similitudes et de points de convergence. Ils visent tous les deux à :

- Améliorer la communication : apprendre à exprimer ses idées clairement, écouter activement et comprendre les autres.
- Gérer son temps et les priorités : acquérir des techniques pour organiser ses tâches, fixer des objectifs et maximiser son efficacité.
- Résoudre les problèmes et prendre des décisions : développer des méthodes pour analyser des situations complexes et prendre des décisions éclairées.
- Gérer le stress : identifier les sources de stress et apprendre des stratégies pour y faire face de manière positive.
- Développer des compétences interpersonnelles : renforcer les capacités de collaboration, de négociation et de gestion des conflits.
- Développer la confiance en soi : cultiver une image de soi positive et renforcer l'estime de soi.

Dans le cas de YR, il y a également un point sur la gestion de la pression par les pairs. Cette partie apporte des conseils aux jeunes qui sont exposés à des influences négatives dans leur environnement social.

Elle leur apprend à résister à la pression des pairs, à faire des choix autonomes et à développer une identité personnelle indépendante des attentes extérieures.

La formation a combiné des ateliers interactifs, des discussions en groupe, des jeux de rôle. Les participants sont encouragés à partager leurs expériences et à appliquer les compétences apprises dans leur quotidien.

Dans le cas de Sandratra, ces formations ont été dispensées par des intervenants externes spécialisés au démarrage. Elles ont ensuite été suivies par les assistantes sociales et les référents des Labis de la CUA afin d'animer la formation par eux-même. Ce choix effectué par le projet Sandratra a été bénéfique car il a permis au personnel de la CUA de développer son savoir-être et ainsi de renforcer sa propre posture d'accompagnement. Cela a également été l'occasion de maîtriser les contenus pour les réemployer ensuite.

APPRENTISSAGES CROISÉS



LE PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE COMPÉTENCES FRACTIONNÉ ET L'APPROCHE PLUS INTÉGRÉE

Dans le cas de Sandratra, le programme de renforcement des capacités a été fractionné ; il a été porté par des intervenants très différents et a mis du temps à se mettre en place pour la première cohorte. Cela a nécessité une importante mobilisation de l'équipe du projet pour constituer le cursus de formation, le coordonner et l'améliorer. En effet, ce parcours a été créé de manière spécifique pour le projet et a mobilisé beaucoup de ressources institutionnelles externes (les ressources mobilisées sont détaillées dans une fiche interne de capitalisation, voir en annexe).

Il a l'avantage de reposer sur des acteurs du système qui seront toujours là, y compris après la fin du projet. Cela apporte une certaine pérennité au moins technique du dispositif d'insertion et des compétences mobilisées. Pour autant, cela ne résout pas

la question du financement de ce parcours.

Dans le projet Taalibé, l'approche *Youth Ready* portée par World Vision est très intégrée ; elle ne distingue pas ces différentes étapes. Elle intervient dans un continuum allant du développement psychosocial vers l'insertion économique et citoyenne (« Qui suis-je ? », « prêt pour l'emploi », « prêt pour l'esprit d'entreprise », « prêt pour la citoyenneté »). La fin du programme YR signifie pour les taalibé le choix d'un métier.

Cela présente l'avantage d'être moins lourd à mettre en œuvre auprès des bénéficiaires ; dans ce cas également, des acteurs de la communauté (animateurs, personnes-ressources de la communauté) sont préparés et assurent des formations, des appuis et des accompagnements aux jeunes.

Pour renforcer l'autonomie économique des jeunes, des apprentissages sont prodigués en éducation financière (gérer ses moyens, épargner etc.) mais tout cet accompagnement est fait en lien avec la diffusion de connaissances sur le sens, les principes de l'engagement citoyen et l'action pour l'intérêt général.

Il est en effet aujourd'hui démontré qu'un bon niveau d'engagement citoyen est un facteur qui favorise grandement l'insertion socioprofessionnelle.

Les ONG, tant à Madagascar qu'au Sénégal, réalisent des études sur les filières et les métiers, procèdent à une cartographie des maîtres-artisans, des PME et sociétés présentes dans les zones d'intervention des projets. Des bases de données sur les structures économiques et sociales favorisant l'emploi/employabilité des jeunes sont établies. L'enjeu central est d'offrir aux jeunes un ensemble de ressources susceptibles d'élargir leur horizon d'insertion.

Les modalités opératoires pour faciliter l'insertion des mères célibataires et des jeunes taalibé sont multiples.

- *La correspondance entre les métiers porteurs et les projets d'orientation des jeunes.*

Les projets ont pour objectif de faciliter la correspondance entre d'un côté les métiers porteurs et de l'autre les besoins des jeunes en insertion. Pour cela, les projets ont lancé des études (sur les filières et métiers porteurs, sur l'écosystème) qui ont suscité des réflexions pour chaque jeune sur ses souhaits d'évolution et de métier (bilan de compétences, évaluation).

- *L'établissement d'un parcours d'accompagnement et de formation professionnalisante*

Un programme de formation professionnelle technique sur différents métiers est mis en place en accompagnement des jeunes, avec une analyse qui a croisé deux aspects ; cela a été fait à partir des besoins en compétences de secteurs porteurs d'une part et les intérêts, contraintes et aspirations des jeunes d'autre part. Des programmes de formation sont identifiés en partenariat avec des centres de formation professionnelle ou des ateliers de maîtres artisans couvrant divers domaines

comme la couture, la cuisine, l'informatique ou la gestion d'entreprise.

Les formations de proximité sont privilégiées pour surmonter les contraintes de déplacement, permettant aux jeunes de rester dans leur environnement.

Dans le cas de Sandratra, la dimension numérique de la professionnalisation a été permise par les salles informatiques et les conseillers numériques présents dans les Labis. L'accompagnement à la création d'activité entrepreneuriale est intervenu plus tardivement dans le programme. Un plan d'accompagnement psychosocial et un plan d'appui matériel individualisé et professionnel ont également été établis avec chaque mère célibataire pour matérialiser et outiller le suivi de chaque parcours.

- *Des partenariats ciblés pour le placement des jeunes*

Des événements sont organisés pour faciliter la découverte de métiers et inciter les entreprises à recruter des personnes en situation d'insertion (salon ou forum de l'emploi). L'intention est de trouver des employeurs alignés avec les valeurs véhiculées par les projets auprès des personnes à insérer.

Ainsi, de nombreux jeunes sont placés dans des entreprises sociales ou disposant d'une politique RSE (Madagascar). En effet, ces entreprises offrent un cadre plus favorable pour l'insertion des mères célibataires. Elles ont réfléchi à ce qu'implique le recrutement et l'insertion de personnes souvent éloignées de l'emploi. Elles prévoient généralement un parcours d'intégration adapté pour ces personnes et renforcent leurs compétences professionnelles. Elles peuvent également fournir

LE CHEMIN VERS L'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE ET LA CITOYENNETÉ

Le processus qui conduit à l'insertion socio-professionnelle est structuré autour d'un ensemble d'enseignements et de savoirs (être et faire) qui comprend, non seulement comment chercher un emploi ou monter une activité d'auto-emploi, mais surtout comment garder son travail et comment lancer et faire perdurer son projet.

certaines facilités selon des contraintes bien identifiées (horaires de travail ou garde d'enfant pour les mères célibataires par exemple).

On peut citer l'exemple de *Made for a Woman* (M4W), une entreprise sociale et solidaire d'Antananarivo qui produit et commercialise des produits artisanaux au niveau international mettant en avant l'origine éthique et l'impact social. La plupart de ses employés sont des mères célibataires et des femmes en situation de précarité qui bénéficient de formation professionnelle en couture, broderie, et artisanat. L'entreprise offre par ailleurs un repas quotidien et un service de garde d'enfant en son sein. Le partenariat entre le projet Sandratra et M4W a permis d'offrir ainsi des emplois stables aux mères célibataires dans les ateliers de production de l'entreprise leur garantissant des conditions de travail décentes et des revenus réguliers.

Le projet taalibé a fait passer les jeunes par une période de stage de quelques mois au sein d'entreprises formelles ou informelles (ateliers). Il a ainsi réalisé un partenariat avec l'entreprise *Makeup*, spécialisée dans la mode pour les femmes voilées.

Il a accompagné les ateliers du secteur informel à se formaliser et à s'enregistrer auprès de la chambre des métiers, pour que les taalibé puissent avoir un certificat reconnu à l'issue de leur stage.

• L'accompagnement à l'auto-emploi

Des accompagnements externalisés à des prestataires spécialisés (*business model*, *pitch* de projet) ont pu être réalisés. Des prestataires sont ainsi intervenus pour accompagner les mères célibataires à l'incubation de leurs projets et à l'établissement d'un plan

d'affaires leur permettant de calculer leur capacité à dégager un revenu de leurs activités.

Des modalités de financement de lancement de l'activité ont été prévus dans les deux projets avec la mise à disposition d'un kit d'insertion ou d'installation constitué de matériels pour faciliter le lancement d'une activité artisanale par exemple.



APPRENTISSAGES CROISÉS



LA TEMPORALITÉ DE LA DÉMARCHÉ D'INSERTION PEUT ÊTRE UN FACTEUR DE RÉUSSITE

La temporalité d'insertion est apparue à l'inverse variable selon les projets en lien avec des besoins plus ou moins urgents des jeunes en insertion :

- Les mères célibataires bénéficient de formations intenses et courtes dans une logique d'accélération de l'accès à un emploi. Ce système, « à la carte », se rapproche d'une formation continue, l'urgence étant d'initier des revenus rapidement pour prendre le relais sur les transferts financiers assurés par le projet (fonds de roulement) en générant des revenus pérennes.
- Les jeunes taalibé sont au début de leur vie active et ont un stage de plusieurs mois après leur formation (*Youth Ready*) pour vivre une immersion. L'insertion/formation s'étale sur 6 à 12 mois. Les jeunes taalibé vivent en attendant au daara qui assure leurs besoins premiers.

Dans les deux projets, les opérateurs ont privilégié une insertion pérenne au sein d'entreprises leur offrant un emploi décent et respectueux. Les deux projets opèrent des suivis post placement.

Le projet Taalibé a créé un Groupe d'Intérêt Economique (GIE) pour capter des opportunités de marché via une structure formelle.

Le projet Sandratra réfléchit à proposer un fonds de garantie aux mères célibataires qui créeront leur activité qu'elles pourront faire valoir auprès d'une institution de micro-finance (IMF). Un groupe de mères

célibataires partageant le même métier souhaiterait se mettre ensemble dans une structure formelle coopérative.

Le placement des jeunes en tant que stagiaires ou salariés dans une entreprise (TPE ou plus grande) signifie une certaine continuité avec l'accompagnement proposé par les projets. En effet, la structure employeuse offre un cadre sécurisant et dans le cas où elle aurait une mission sociale d'insertion, elle continue à accompagner les jeunes dans leur empowerment.

Accompagner les jeunes sur leur projet d'entrepreneuriat suppose un dispositif différent et qui s'est révélé moins simple à mettre en place et produit des résultats mitigés. Cela pose la question de la compétence pour accompagner l'entrepreneuriat et, également, de la nature et de la juste place des accompagnateurs.

Ce n'est pas du tout le même accompagnement qu'un placement en entreprise, car il faut repérer la fibre entrepreneuriale et la capacité à développer une activité, à prendre des risques maîtrisés. Ce n'est généralement pas le cœur de métiers des ONG spécialisées en insertion. D'où la pertinence du choix de recourir au service des IMF professionnelles en la matière.

LA SOCIALISATION, UNE VOIE VERS L'EXPRESSION CITOYENNE



CLIQUER SUR LA VIDÉO POUR DÉCOUVRIR LE GROUPE DE PLAIDOYER POUR L'EXPRESSION DES DROITS DES TAALIBÉ

Les deux projets ont eu des démarches distinctes en termes d'accompagnement à la création de collectifs. Une première démarche a réuni uniquement les personnes accompagnées (association des mères célibataires pour le projet Sandratra et le groupe de plaidoyer et le GIE) pour le projet Taalibé¹³, avec l'intention de prolonger l'empowerment de ces jeunes en les regroupant autour de leurs enjeux communs et initier des actions collectives autour de la citoyenneté, de l'insertion.

La seconde démarche a été de créer des collectifs les impliquant avec les communautés et les acteurs des territoires, dont l'intention est de faire changer le système global pour plus d'inclusion en faisant également parti-

ciper et évoluer les autres acteurs (leaders locaux, élus, représentants de collectivités locales). Cette démarche est surtout mise en œuvre dans les expériences développées par SIF et WV.

Pour le projet Taalibé, le groupe d'initiatives comprend des soutiens (leader locaux par exemple).

Il y a deux personnes qui animent volontairement. Les membres des groupes d'initiatives sont choisis par les taalibé pour leur servir de « compagnons ».

La mise en place du groupe de plaidoyer a précédé la création du groupe d'initiative dans cet objectif. Le choix des membres du groupe d'initiative par le groupe de plaidoyer s'opère en fonction des influences que le groupe recherche auprès de la communauté (chefs de quartiers) ou des communes (élus locaux).

CONCEPT



Par « socialisation » dans le contexte des groupes de jeunes marginalisés, nous désignons le processus par lequel ces jeunes apprennent et intègrent les normes, valeurs, comportements et pratiques de leur environnement social.

Cela inclut l'influence de la famille, des pairs, des institutions éducatives, des dynamiques dans les lieux d'activités des jeunes (daara, Labis).

Il s'agit notamment de développer des formes nouvelles d'identité et de reconnaissance en accord avec les normes, valeurs et pratiques dans leurs quartiers, villes...



¹³ Même si les taalibé restent les leaders des groupes de plaidoyer, ces derniers ne sont pas fermés aux autres jeunes qui ne sont pas taalibé.

5. LA PARTICIPATION ET L'IMPLICATION DES ACTEURS

L'un des effets liés à la mise en œuvre des projets est la socialisation des jeunes exclus ou marginalisés qui a été rendue possible par le développement de partenariats de proximité et l'action collective. Les consortiums opérateurs ont rapidement conçu des démarches collectives par la constitution de cohortes, la proposition d'activités collectives avec l'intention de développer le pouvoir d'agir collectif entre pairs.

L'objectif est de réduire l'isolement social souvent ressenti par les mères célibataires ou les taalibé, en leur offrant des opportunités de partager et de mener des projets communs avec d'autres dans des situations similaires. Cette dynamique collective renforce le soutien émotionnel et les projets communautaires ou de plaidoyer, les activités collaboratives encouragent le développement de compétences sociales et professionnelles, augmentant les chances d'insertion socio-économique.

Le développement des partenariats connaît plusieurs formes à Madagascar et au Sénégal.

• Des partenariats de proximité

Les équipes des projets se sont fortement appuyées sur des ressources locales constituées par des responsables et leaders dans les Fokontany à Antananarivo (chef de quartier, arrondissement), des mères de famille et des associations.

Dans la banlieue de Dakar et la région de Kaffrine, l'initiative partie de la communauté (daara) est d'abord portée par des gens du « terroir » : des maîtres coraniques, des femmes marraines des taalibé, des animateurs et des leaders de quartier etc.

Ces partenariats de proximité sont les premiers supports des projets et qui sont essentiels dans le soutien des jeunes vulnérables et dans les processus de pérennisation. Ces acteurs se sont organisés et constitués auprès des jeunes : collectif dans la RAP à Madagascar (même si cette structure est intimement liée au projet et ne devrait pas perdurer), groupe d'initiative dans les daara (personnes-ressources près les taalibé), association des marraines des taalibé, association des maîtres coraniques...

Ces partenaires constituent les acteurs de premier front.

• Des partenariats multiples

Le nombre de partenaires dans les deux projets est important. À Antananarivo, on dénombre une quinzaine de structures qui contribuent d'une manière ou d'une autre à la réalisation du projet sans prendre en considération les centres de formation professionnelle et les entreprises privées.

On a cette même importance quantitative des partenariats au Sénégal

• Des partenariats divers

Le consortium SIF-WV mobilise essentiellement six types d'acteurs : (i) les associations locales (notamment la Fédération des maîtres coraniques pour la sensibilisation et le recrutement des daara et des maîtres coraniques) ; (ii) les ministères de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle (pour les dimensions éducatives et l'insertion professionnelle, de la Femme et de la Famille (pour la protection sociale et la sauvegarde de l'enfance)¹⁴ et de la Santé ; (iii) les autori-

tés administratives (gouverneurs, préfets et sous-préfets) ; (iv) deux collectivités locales (conseils municipaux) qui sont directement impliquées dans la mise en œuvre du projet et la production de normes locales pour les daara ; (v) les centres de formation et les entreprises privées ; (vi) les acteurs communautaires (délégués de quartier, marraines etc.) et leurs associations.

On retrouve cette même diversité d'acteurs à Madagascar.

Ces démarches partenariales constituent des points insuffisamment mis en avant et analysés dans les projets. Or, il s'agit d'une question centrale dans les réussites constatées dans la promotion et l'insertion socioprofessionnelle des jeunes en situation de précarité.

C'est la raison pour laquelle, à l'issue de cette capitalisation, nous suggérons que les consortiums d'ONG réfléchissent aux conditions d'élaboration d'une stratégie de développement des partenariats.

5.1 LE DOUBLE ENJEU DE LA PARTICIPATION ET DE LA PÉRENNITÉ

Le daara, de la marginalisation à l'appropriation communautaire

L'association communale des marraines de Diamaguène a élaboré un plan d'action sensible à la protection des droits des enfants taalibés (sensibilisation sur la maltraitance des taalibé, santé etc.).

Des ateliers réunissant des acteurs communautaires sur la protection de l'enfant sensible au genre ont été tenus, permettant à 55 acteurs (34 femmes et 21 hommes) dont 43 relais communautaires issus des communes de Kaffrine et de la banlieue de Dakar de s'engager dans la sensibilisation des communautés. Ainsi, ils ont sensibilisé 375 participants dont 248 femmes à travers l'organisation de 18 causeries.

Cela a abouti à la création de groupes d'initiatives dans chaque zone d'intervention dont l'action porte sur l'inclusion et la réinsertion sociale des enfants et des jeunes taalibé.

Ils ont organisé :

- 52 causeries avec les jeunes sur l'hygiène et la propreté des daara (12 à Dakar, 40 à Kaffrine).
- 27 actions de sensibilisation des communautés sur la maltraitance et l'exploitation des taalibé.

¹⁴ Parmi ces acteurs, on doit considérer les cadres locaux de protection de l'enfant (comités communaux de protection de l'enfant, les CCPE, et les comités départementaux de protection de l'enfant, les CDPE).

- 21 rencontres d'échanges sur le civisme et la citoyenneté.

Dans toutes ces initiatives, les jeunes taalibé sont co-organisateurs et co-animateurs des activités, ce qui témoigne d'un pouvoir d'agir.



CLIQUEZ SUR LA VIDEO POUR VOIR AMY SARR, MARRAINE DE TAALIBÉ, QUI PARLE DE LA PÉRENNISATION DE LA MOBILISATION COMMUNAUTAIRE

Cette appropriation communautaire est d'autant plus efficace que des partenariats multiples sont développés avec les différents intervenants dans les zones de mise en œuvre des projets. Il existe une hiérarchie de ces partenariats. S'ils sont tous pertinents et utiles, une importance particulière est accordée à ce que nous désignons comme les acteurs et les actrices de première ligne.

Dans le cas du Sénégal, il s'agit des maîtres coraniques, des marraines et animateurs, des chefs de quartiers et des familles regroupés dans des associations locales et dont chacune proposent des actions spécifiques.

À Madagascar, ces acteurs et actrices de première ligne sont d'abord composés des assistants et animateurs sociaux, des leaders de quartier...

Il est important qu'en fin de projet, dans les deux initiatives, des sessions ouvertes de restitution des produits d'évaluation et de capitalisation soient organisées principalement à destination de ces hommes et femmes de première ligne.

5.2 LE DÉVELOPPEMENT DU SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT DES MÈRES CÉLIBATAIRES PAR LA CUA

La socialisation se fait par l'accompagnement des mères célibataires à travers une série d'activités qui visent à consolider les capacités et compétences de la CUA afin qu'elle soit en mesure de réaliser elle-même ces initiatives et d'avoir une approche effective de socialisation.

Le plus souvent, il existe une grande distance entre les services sociaux municipaux et les citoyens ou usagers. C'est donc un double défi que doit relever la CUA en instaurant des relations de confiance avec les mères célibataires d'une part, et en offrant des services utiles aux jeunes dans la perspective de leur insertion socioprofessionnelle d'autre part.

Ce défi n'est pas facile à relever mais les appuis assurés par les équipes d'AEA semblent produire des résultats importants attestés par le niveau de mobilisation des assistants sociaux et par les contributions financières de la CUA au fonctionnement des Labis.

Sur une contribution financière attendue de la CUA de 175 000 € en 2023, elle a réalisé environ 140 000 €. Même s'il existe encore un gap, le travail de proximité et les actions d'influence pour une prise en compte effec-

tive dans le budget communal devrait permettre de réaliser la totalité des prévisions.

Pour autant, la question de la pérennité n'est pas réglée ; en effet, nous identifions les trois points importants suivants :

- Le premier volet de la pérennité concerne le transfert de « l'outil » à la CUA. Il ne s'agit pas simplement de pratiquer et de faire fonctionner l'outil Labis dans sa phase expérimentale mais d'arriver à le concevoir et à piloter le processus de sa mise en place en disposant des aptitudes des compétences méthodologiques et organisationnelles. Ces capacités de conception et de pilotage sont déterminantes, car elles permettent de l'adapter et de répondre aux situations nouvelles qui se présentent.

AEA et SL apportent des appuis techniques et organisationnels à l'élaboration d'une stratégie communale d'insertion sociale et professionnelle des jeunes vulnérables et au pilotage de cette stratégie.

Cela se matérialise par l'organisation d'actions d'influence au niveau des structures publiques et du conseil communal pour la prise en charge progressive des activités récurrentes dans le budget communal avec une implication effective des jeunes mères célibataires dans les actions.

Ces actions rencontrent des difficultés dans leur mise en œuvre car les initiateurs veulent qu'elles soient d'abord portées par les jeunes. Or, l'implication des associations des jeunes filles célibataires reste encore faible du fait de leur fragilité. Ainsi, ces activités sont toujours en cours et n'ont pas encore abouti pour que le travail de sensibilisation et de plaidoyer ne soit fait en substitution des jeunes.

- La dimension économique constitue le second point de la pérennité ; il ne s'agit pas seulement d'assurer le fonctionnement du Labis mais de prendre en charge l'ensemble de ces activités et notamment le renouvellement des investissements (équipements informatiques notamment).

Avant la fin du projet, il est nécessaire que les équipes de la CUA et d'AEA puissent formaliser le modèle économique du Labis en prenant en compte ses différentes phases de développement, de la création et du démarrage à l'expansion de ses activités.

Cette réflexion sur le modèle économique va impliquer de réfléchir aux contributions locales incluant celles des mères célibataires et des éventuels autres usagers.

- Même si cela n'est pas exclusif, dans sa phase expérimentale, le Labis est conçu comme un outil d'accompagnement de l'insertion socioprofessionnelle et de l'autonomie des mères célibataires. Or, l'outil Labis communal ne peut être uniquement dédié à une catégorie de populations vulnérables. L'ouverture et la « démocratisation » de l'outil vont se poser avec plus d'acuité dans le temps, surtout si l'expérience est un succès.



CLIQUEZ SUR LA VIDÉO POUR VOIR L'INTERVIEW DU DR HAJA QUI PARLE DE LA PÉRENNITÉ DES LABIS DANS LA CUA

APPRENTISSAGES
CROISÉS



APPRENTISSAGES CROISÉS

APPROCHE COMMUNALE ET APPROCHE COMMUNAUTAIRE

Le regard croisé sur les deux expériences fait clairement apparaître l'exploitation d'espaces de socialisation pour l'autonomie ayant des logiques différentes.

D'un côté, il s'agit « d'implanter » et de faire approprier une dynamique d'insertion socioprofessionnelle en s'appuyant sur un outil qui a été testé dans d'autres contextes en Afrique de l'Ouest. De l'autre, l'objectif est de se fonder sur une pratique religieuse très répandue au Sénégal et de tenter d'y insuffler des innovations visant à sortir de la marginalité des milliers d'enfants et de jeunes dont la plupart tirent leur alimentation et maigres ressources de la mendicité.

Dans ces conditions, les enjeux de l'appropriation et de la pérennité se posent différemment. Si les acteurs à Madagascar doivent développer des trésors d'imagination et des modalités précises d'accompagnement pour que l'expérience soit menée et, à terme, totalement reprise et endossée par la CUA, au Sénégal, ce qui se dessine est plutôt de voir comment renforcer les alliances et les soutiens de la communauté pour que les daara et leurs résidents (taalibé) sortent de la marginalité et accèdent à leurs droits.

Il y a une sorte d'inversion des logiques. Ici, le chemin consiste à partir de la commune pour impliquer et faire participer les acteurs de la communauté. Là, il est recherché l'implication de la mairie et des élus dans le soutien des daara et des taalibé.

6. SUR LES EFFETS ET CHANGEMENTS LIÉS À L'EXÉCUTION DES PROJETS

Nos observations, les échanges croisés avec les jeunes, les constats et analyses menés par les consortiums dans les deux pays nous ont permis de tracer une carte des effets liés aux projets sur les jeunes mères célibataires et les taalibé garçons et filles.



Figure 2 :
Carte des changements reprenant les propos des acteurs et des actrices

On constate ainsi que différentes dimensions de l'empowerment sont couvertes par les effets générés par les deux projets :

- **Renforcement de la confiance en soi :** les effets positifs touchent ici à l'intime, au rapport à soi, mais également à la façon de se positionner dans des espaces collectifs et vis-à-vis d'autres personnes. Cette confiance est un socle, un préalable nécessaire pour que les taalibé et les mères célibataires puissent se positionner comme acteurs et actrices à part entière de leur propre existence et de la vie de leur communauté.
- **Consolidation de la capacité à décider :** longtemps privés de leur pouvoir de décision (pour eux-mêmes ou leurs proches,

par exemple les enfants dans le cas des mères célibataires), les taalibé et les mères célibataires développent, sur la base d'une confiance accrue en eux et elles, une capacité à prendre des décisions d'ampleur individuelle et/ou collective (utilisation du revenu par exemple).

- **Accroissement de la volonté et/ou capacité à participer :** les personnes ciblées par les deux projets se situent dans une lecture plus active de leur trajectoire de vie, délaissant progressivement un schéma d'existence où elles « subissent » en grande partie les événements, pour devenir davantage actrices au sein d'espaces qu'elles ne fréquentaient pas avant (participation à des réunions, des rencontres, etc.).

- **Développement de la capacité d'action :** les taalibé et les mères célibataires agissent davantage dans le sens de leurs intérêts propres et de ceux de leur communauté, en s'organisant davantage et en réalisant des actions dont les retombées peuvent être concrètes et positives (faire un entretien pour trouver du travail, par exemple).
- **Développement d'une forme de leadership :** certaines des personnes accompagnées par les projets ont franchi un stade supplémentaire de l'affirmation de soi et de l'expression de leur pouvoir d'agir, en endossant des rôles modèles et/ou en transmettant une part de leurs capacités renforcées à d'autres membres de leur communauté (en sensibilisant, en animant, etc.).

6.1 DES DYNAMIQUES DE RENFORCEMENT LIÉES À LA PERSONNE

Les effets constatés renvoient non seulement à des dimensions individuelles (développement personnel), inter-relationnelles (vie de groupe), organisationnelles (participation associative) mais également ils comprennent des dimensions économiques et d'expression citoyenne.

LA CONFIANCE EN SOI

Au-delà des affirmations des jeunes, cette confiance se vérifie dans la prise de parole au sein du groupe et dans l'espace public ; il s'agit d'une manifestation concrète de l'empowerment de ces jeunes.

Dans les deux pays, on constate la prise de responsabilité et la prise de parole dans les espaces publics, ce qui est peut-être l'un des effets le plus significatif liés à la mise en œuvre des projets.

C'est cette confiance et l'expression d'un réel leadership que l'on retrouve dans cette déclaration de Hawa et Khadim, respectivement présidente et secrétaire général du groupe de plaidoyer au Sénégal.

“ Les enjeux des écoles coraniques touchent une large partie des populations locales, c’est pourquoi il faudrait favoriser les échanges entre les écoles coraniques et les communautés, notamment à travers des audiences foraines. Nous souhaitons participer à ces échanges, afin que l’on prenne en considération nos perspectives et ressentis. C’est pourquoi, le groupe de plaidoyer a mis en place un plan d’action qui propose de rencontrer les acteurs communautaires, les autorités locales et nationales, pour leur soumettre nos recommandations et se réapproprier nos droits. ”

Colloque international Jeunesse et Enfance au Sahel, novembre 2022.

Cette confiance que les opérateurs ont développé à partir des formations et des appuis divers, les relations interpersonnelles et l’action collective (vie de groupe) constituent le ferment qui sont à la base de la conviction qu’on peut y arriver et qui ouvre la voie également au leadership.

Lalaina, jeune mère célibataire, explique les effets du projet et montre la manière dont le projet Sandratra a accompagné la construction de la foi en soi. À partir du renforcement des capacités des jeunes, en prenant en considération leur situation psychosociale, on voit la manière dont les jeunes mères célibataires arrivent à « surmonter la honte » en



CLICHER SUR LA VIDÉO POUR VOIR LE RÉCIT DE LALAINA, JEUNE MÈRE CÉLIBATAIRE, ET LES EFFETS DU PROJET

FOCUS **PROCESSUS D'ACCOMPAGNEMENT DES MÈRES CÉLIBATAIRES PAR LE PROJET SANDRATRA (COHORTES 1 ET 2)**

- Recrutement et formation en *life skills*, législation du travail, gestion simplifiée.
- Accompagnement psychosocial et matériel individualisé pour toutes les mères célibataires
- Réalisation de bilan de compétences
- Phase de mise à niveau (niveaux 1 et 2 en alphabétisation)
- Initiation/Formation en informatique et en français
- Adhésion des jeunes filles dans les associations des mères célibataires
- Formation en auto-emploi (avec les structures Nexta, MED et MJS)
- Formation/stage en entreprise
- Exercice d’emploi salarié ou accompagnement à l’auto-emploi

prenant acte de leur situation et à affronter les problèmes du monde réel. Pour cela, il est indispensable de construire patiemment un projet de vie personnel éclairé par une perspective professionnelle (recherche d’emploi, auto-emploi, activité économique).

L'ÉMERGENCE D'UN POUVOIR ÉCONOMIQUE

Même si des initiatives en entrepreneuriat économique ont été menées avec les taalibé, c’est dans le projet Sandratra que des efforts particuliers ont été déployés pour renforcer le pouvoir économique des jeunes mères célibataires.

Cela est totalement justifié par le parcours de ces jeunes mères qui doivent affronter le monde du travail sans formation préalable d’un bon niveau, alors qu’elles doivent faire face aux dépenses quotidiennes de leur famille. Elles bénéficient d’un soutien financier du projet au départ (accompagnées par une éducation financière dans la gestion de revenus) ; la gestion de ces ressources permet de s’habituer à des situations où l’on doit faire preuve d’autonomie pour s’en sortir.

Même s’il faut œuvrer à consolider les acquis, les résultats obtenus pour la première cohorte sont probants.

Sur le volet de l’auto-emploi, 49 mères célibataires font l’objet d’un appui ; elles ont été formées en entrepreneuriat et élaboration de plans d’affaires. Les projets ont été présentés par les mères célibataires et validés avant d’être approfondis (plan d’activité et budgétisation).

Onze ont bénéficié de formations complémentaires en coupe et couture. À la suite de

ce processus, les projets ont été concrétisés : contractualisation, mise à disposition des kits d’installation et fonds de démarrage.

Au global, un renforcement et un développement des activités d’auto-emploi ont été réalisés pour 12 mères célibataires déjà en activité.

Une prospection et des échanges auprès d’institutions de micro-finances locales ont été menés pour la sécurisation et la gestion des fonds à octroyer aux mères célibataires en auto-emploi.



6.2 DES DYNAMIQUES COLLECTIVES D'EMPOWERMENT

L'INTÉGRATION SOCIALE

Un des effets importants à mettre au bénéfice des projets est l'intégration sociale des jeunes qui sont particulièrement stigmatisés (mères célibataires) et marginalisés (mères célibataires et taalibé).

On constate que les mères célibataires sont mieux reconnues dans leurs quartiers et y vivent mieux avec leurs enfants.

Cette intégration se vérifie dans les relations que les jeunes développent avec les membres de la communauté et les autorités locales.

Cette forme d'intégration a été « mesurée » lors des enquêtes de suivi des cohortes au Sénégal et les résultats sont probants :

« L'ouverture et la sensibilité du taalibé face aux activités de sa communauté permet de jauger ses prédispositions à intégrer voire s'engager dans des initiatives à l'image des actions citoyennes ou de l'insertion professionnelle.

Aujourd'hui, 94,6 % des taalibé jugent ces relations positives : « Ils (les habitants) nous acceptent et nous soutiennent au quotidien. Ils nous donnent de la nourriture et lavent nos vêtements. On vit bien ensemble ». Cepen-

dant, 5,4 % des taalibé trouvent quant à eux que leurs relations avec les habitants de leurs quartiers sont négatives dans la mesure où ils « manquent d'accompagnement de la part de la communauté » et le fait qu'il y ait « souvent des conflits avec eux ». Ces relations heureuses entre les talibés et leurs voisins se retrouvent essentiellement dans la banlieue de Dakar et à Kaffrine (8,5 % des taalibé estiment qu'il y a souvent des conflits). »

Étude socio-anthropologique sur les projets Taalibé de SIF et World Vision, août 2022.

L'intégration sociale est un facteur déterminant pour savoir parler en public, qui est une expression concrète de la confiance en soi ; en effet, c'est le principal moyen que les jeunes ont pour défendre eux-mêmes leurs intérêts et pour mener le plaidoyer auprès des autorités étatiques et municipales afin que soient pris en compte les intérêts des mères célibataires et des taalibé dans les politiques locales et publiques.

Aussi, a-t-on voulu connaître les capacités des talibés bénéficiaires du projet à exprimer leurs idées en public. Globalement, 35,1 % des taalibé se sentent capables d'exprimer leurs opinions ou idées en public.

Les taalibé restants sont soit hésitants (24,5 %) ou avouent ne pas en être capables du tout (40,4 %).

Ces éléments ne semblent pas être l'apanage des jeunes en situation de vulnérabilité.

L'intégration sociale est le processus à travers lequel on perçoit très clairement le leadership des jeunes. Nous avons de nombreuses manifestations de cette intégration sociale tant à Madagascar qu'au Sénégal.

Dans le projet Sandratra, les mères célibataires bénéficiant d'une reconnaissance dans leurs quartiers mettent en œuvre de premières initiatives timides d'organisation de leurs paires. Elles sont conscientes des difficultés et témoignent régulièrement des problèmes qu'elles rencontrent pour la création et l'animation de leurs associations ; pour cela, elles comptent sur AEA pour les accompagner et faciliter leur structuration et la conduite des activités.

L'expression du leadership, autre effet de la réalisation des projets, se constate surtout au niveau du collectif.

Dans les deux pays apparaissent des figures de nouveaux leaders qui participent à faire évoluer la vie de ces jeunes et les activités de leurs associations.

Une des formes les plus abouties de l'intégration sociale est constituée par des « situations de renversement » que nous avons notées dans la vie de ces jeunes. Habituellement, ces jeunes en situation de précarité bénéficient d'aides et de dons. Dans le cas du Sénégal, lors d'une visite des taalibé au ministère des Familles et des Solidarités pour exposer leur situation et plaider pour l'amélioration des politiques publiques en direction des enfants et des jeunes vulnérables, nous avons pris connaissance d'une

expérience intéressante d'inversion de situation.

La délégation des taalibé, soutenue par le groupe de plaidoyer, a remis un important don composé de lait, de couches, d'eau et d'autres fournitures essentielles. Ce geste vise à soutenir l'élan de solidarité pour l'amélioration des conditions de vie des enfants d'une pouponnière située dans les quartiers populaires de Dakar.

A Madagascar, l'Association des jeunes mères célibataires d'un arrondissement a montré un élan de solidarité avec l'association « Manampy » pour effectuer des dons à des indigents des quartiers.



CLIQUEZ SUR LA VIDÉO POUR VOIR LE RÉCIT DE LALAINA, JEUNE MÈRE CÉLIBATAIRE, SUR L'EMPOWERMENT COLLECTIF

LE POUVOIR COLLECTIF

Ce pouvoir collectif s'exprime dans les structures internes à l'organisation des jeunes (collectif de RAP, groupe de plaidoyer des taalibé).

Dans la situation actuelle, l'expression la plus aboutie de ce pouvoir collectif est symbolisée par le groupe de plaidoyer des taalibé

Comme au Sénégal (avec les journées d'hygiène publique organisées dans les quartiers), à Madagascar, le pouvoir collectif des mères célibataires se manifeste à travers ce qu'elles appellent le « volet engagement citoyen ». Cela comprend la réalisation d'actions citoyennes au niveau de leur quartier (assainissement, mobilisation des femmes sur des activités de planning familial), la réalisation d'actions de reboisement pour la préservation de l'environnement, la tenue de cercles de discussions dans les quartiers sur l'éducation sexuelle, les VBG, etc..

FOCUS



PARTICIPATION DES JEUNES VIA LE GROUPE DE PLAIDOYER DES JEUNES TAALIBÉ

Il existe deux groupes de plaidoyer, implantés dans chacune des zones d'intervention du projet au Sénégal.

Les groupes de plaidoyer des jeunes filles et garçons taalibés marginalisés dans les zones périurbaines au Sénégal ont pour mission de porter la voix et de promouvoir l'inclusion des taalibés et les questions liées à leur réinsertion socio-économique.

Ils sont composés de jeunes taalibé, dont des filles et des élèves fréquentant l'école formelle (parmi eux certains fréquentent aussi les daara).

Ils sont accompagnés afin de leur permettre de représenter eux-mêmes leurs voix et projets au niveau de la communauté. Ainsi, ils se proposent d'être des acteurs clés dans le changement de leurs conditions de vies (conception des groupes, fonctionnement, élaboration des plans d'action, suivi des activités, prise en compte de la durabilité de ces activités). Ce changement passe également par les politiques publiques et donc des échanges sont organisés avec les autorités. Ces taalibé volontaires ont participé aux événements organisés en faveur de la jeunesse en général desquels ils étaient auparavant exclus, et aux événements en faveur des taalibé en particulier en portant des messages forts.

Le projet accompagne le groupe de plaidoyer, observe les interactions entre eux et leur communauté. Il les appuie au fur et à mesure, pour que les jeunes puissent monter en compétences et soient en capacité d'exprimer eux-mêmes leurs revendications, puis de concevoir et mettre en œuvre un plan de plaidoyer local.

Les acteurs communautaires, notamment les marraines, les maîtres coraniques, les relais communautaires, les délégués de quartiers, sont aussi sensibilisés et organisés pour soutenir l'action des jeunes.

Il est important de permettre aux jeunes taalibé de prendre en charge de manière active les enjeux qui les concernent et de porter leurs messages directement auprès des autorités.

Les groupes de plaidoyer ont participé à diverses initiatives internationales pour faire connaître leurs projets.



7. DES PISTES POUR ALLER PLUS LOIN

SUR L'INNOVATION

- Innover n'est **pas nécessairement faire quelque chose de « nouveau »** : on peut innover en ajustant une approche préexistante à un contexte local, en utilisant un dispositif d'une autre manière qu'initialement prévu, etc.

Différents types d'innovation peuvent (doivent ?) cohabiter au sein d'une même intervention.

SUR LES PROCESSUS D'EMPOWERMENT

- Nécessité de **comprendre les vulnérabilités et d'identifier les facteurs de désempowerment** des personnes accompagnées pour proposer une réponse adaptée.

- Raisonner selon une logique de « **parcours d'empowerment** », avec une gradation pas nécessairement linéaire, mais des « étapes » à suivre : travailler sur la confiance en soi, sur le développement des **compétences (softs et techniques)**, sur le relationnel, la compréhension du milieu, etc. (travail psychosocial puis insertion). Ceci se fait en lien avec l'**empowerment multidimensionnel** : on ne peut renforcer le pouvoir d'agir des personnes qu'en travaillant sur plusieurs aspects, de manière successive et/ou simultanée.

- Veiller à l'équilibre entre les **dimensions individuelles et collectives** des trajectoires d'empowerment : renforcer la confiance en soi et les capacités de la personne est essentiel, mais si le milieu demeure « hostile », le changement ne se produira pas.

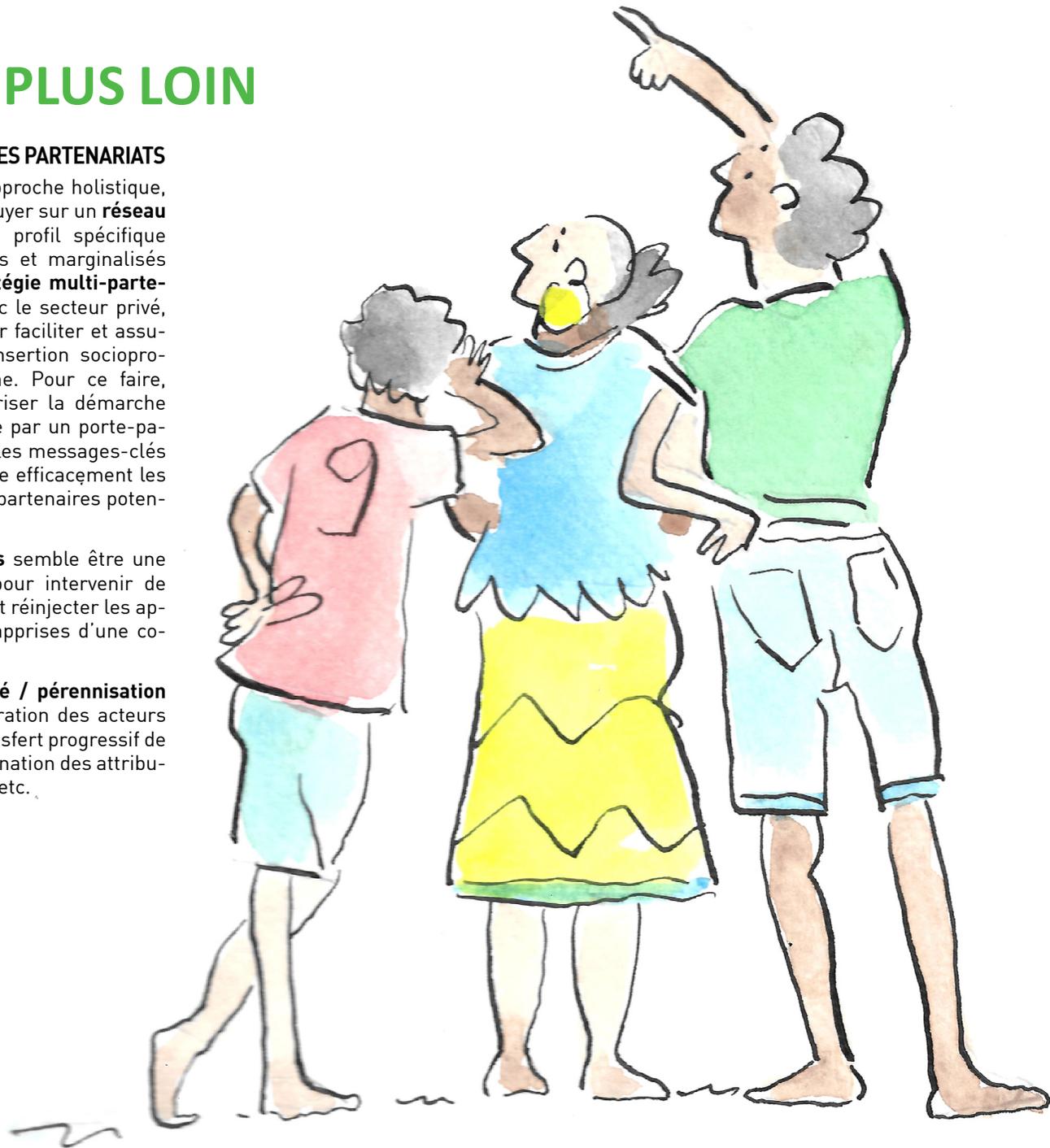
- **La proximité** est capitale dans l'empowerment de groupes vulnérables. Ceci permet à la fois de les rassurer dans toutes les démarches qu'ils doivent effectuer, mais aussi de renforcer l'écosystème de ces groupes vulnérables.

SUR LA MOBILISATION DES PARTENARIATS

- Pour déployer cette approche holistique, il est important de s'appuyer sur un **réseau d'acteurs variés**. Vu le profil spécifique des groupes vulnérables et marginalisés à accompagner, la **stratégie multi-partenaire**, notamment avec le secteur privé, est un levier crucial pour faciliter et assurer leur formation et insertion socioprofessionnelle et citoyenne. Pour ce faire, il est essentiel de favoriser la démarche « *face-to-face* » conduite par un porte-parole crédible maîtrisant les messages-clés du projet pour convaincre efficacement les premiers décideurs des partenaires potentiels.

- **Recourir aux cohortes** semble être une pratique intéressante, pour intervenir de manière dimensionnée et réinjecter les apprentissages et leçons apprises d'une cohorte à l'autre.

- Penser à la **durabilité / pérennisation dès le début** par l'intégration des acteurs locaux (type CUA), le transfert progressif de compétences, la détermination des attributions et responsabilités, etc.



REMERCIEMENTS



Rédaction

Youssef CISSÉ,
Swan FAUVEAUD et Thibault SIMONET,
sous la coordination de Youssef CISSÉ.

Conception et illustration

Jean-Bernard BOULNOIS,
graphiste et illustrateur au Cota.

Le Cota remercie les équipes impliquées dans cette démarche
pour leur précieuse contribution et leur disponibilité.



Nous remercions également l'Agence Française de Développement
pour la qualité de son suivi tout au long de ce processus de capitalisation.

